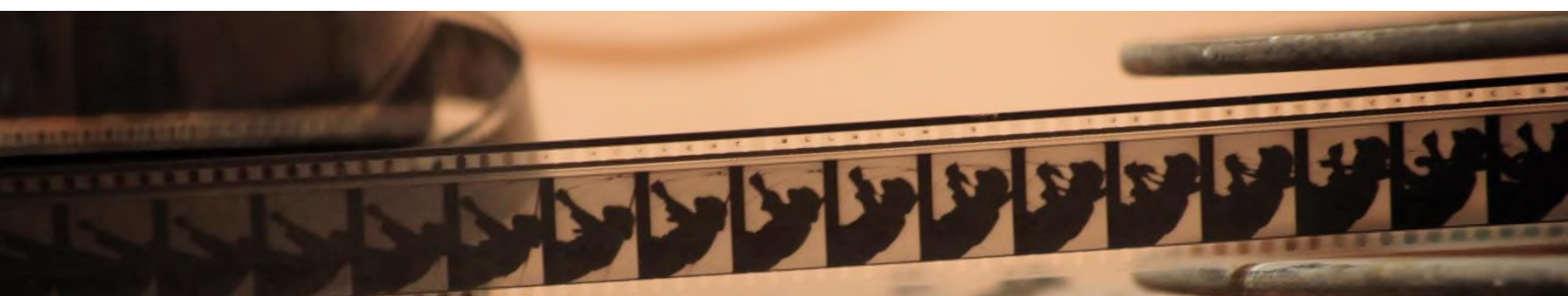

UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE
École d'histoire de l'art et d'archéologie
de la Sorbonne (UFR 03)



MASTER HISTOIRE DE L'ART



2023 / 2024



Légendes :

Dragon par Katsushika Hokusai
Bobine de film – Archives PMF
Architecture moderne, Osaka (Japon)
Photographies : C. Galinand, UFR 03

Dos de couverture
Institut d'art et d'archéologie
Institut national d'histoire de l'art
Photographies : A. Barroche, UFR 03

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications.

La version la plus récente est à consulter sur le site internet de l'École

(<https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/telechargements/brochures-formations/>)

Directeur : Francis PROST

Responsable administratif : Romain LE MARCHAND

ENSEIGNEMENT et RECHERCHE

Galerie Colbert

2 rue Vivienne 75002 PARIS

Institut d'Art et Archéologie

3 rue Michelet 75006 PARIS

SECRÉTARIAT MASTER 1 et MASTER 2

Institut d'Art et Archéologie, Bureau 102

3 rue Michelet 75006 PARIS

Master 1 : 01 53 73 70 99

Masters1UFR03@univ-paris1.fr

Master 2 : 01 53 73 70 92

Masters2UFR03@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h00

SOMMAIRE

Calendrier 2023-2024	5
Le plagiat	6
Réagir face au harcèlement moral ou sexuel	7
Séjours à l'étranger	8
Calendrier du Département des Langues	9
Présentation générale du Master Histoire de l'Art	12

MASTER 1

Calendrier pédagogique M1	15
Présentation générale du M1 « Histoire de l'art » -----	16
Organisation des enseignements	19
Thèmes des cours	23
Expérience professionnelle en Master 1 et rapport	38

MASTER 2

Calendrier pédagogique M2	40
Master 2 / Parcours « Histoire de l'Art » -----	41
Présentation	42
Organisation des enseignements	43
Thèmes des cours	45
Master 2 / Parcours « Histoire de l'Art/Philosophie » -----	50
Présentation	52
Organisation des enseignements	53
Master 2 / Parcours « Histoire de l'Architecture» -----	56
Présentation	57
Organisation des enseignements	58
Thèmes des cours	59
Master 2 / Parcours « Histoire du Cinéma» -----	60
Présentation	61
Organisation des enseignements	62
Thèmes des cours	63
Master 2 / Parcours « Digital, Médias, Cinéma» -----	65
Présentation	66
Liste des intervenants professionnels	70
Organisation des enseignements	72
Thèmes des cours	73
Master 2 / Parcours « Marché de l'Art» -----	76
Présentation	77
Organisation des enseignements	79
Thèmes des cours	80
Règlement du contrôle des connaissances de la mention de master -----	83
Ouverture de l'Institut d'Art et d'Archéologie	94

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023 - 2024

JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE	
MASTER 1 (TOUTES SPECIALITES)	Mardi 12 septembre 2023 10h00-13h00 Amphi de l'IAA 3 rue Michelet, 75006 Paris
MASTER 1 ET 2 SPECIALITE HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	Mardi 12 septembre 2023 18h-19h30 A distance, sur Zoom Un lien sera envoyé début septembre
MASTER 1 SPECIALITE HISTOIRE DU CINEMA	Lundi 11 septembre 2023 10h-17h Salle JULLIAN (Galerie Colbert) 2 rue Vivienne 75002 Paris Entretiens individuels et désignation des directrices et directeurs de recherche – cette prérentrée est obligatoire
MASTER 2 PARCOURS MARCHE DE L'ART	Mardi 12 septembre 16h30-18h30 Salle FABRI DE PEREISC (Galerie Colbert) 2 rue Vivienne 75002 Paris
SEMINAIRES	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 25 septembre 2023 au samedi 23 décembre 2023
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 29 janvier 2024 au samedi 4 mai 2024
VACANCES UNIVERSITAIRES 2023/ 2024	
TOUSSAINT	Du samedi 28 octobre 2023 au soir au lundi 6 novembre 2023
NOËL	Du samedi 23 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024
HIVER	Du samedi 17 février 2024 au soir au lundi 26 février 2024
PRINTEMPS	Du samedi 6 avril 2024 au soir au lundi 15 avril 2024
EXAMENS	
1 ^{ER} SEMESTRE – 1 ^{ERE} SESSION	Du lundi 8 janvier 2024 au mercredi 24 janvier 2024
2 ^E SEMESTRE – 1 ^{ERE} SESSION	Du vendredi 10 mai 2024 au lundi 27 mai 2024
2 ^E SESSION	Du mardi 18 juin 2024 au samedi 29 juin 2024

LE PLAGIAT

Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais.

Le *Petit Robert* donne les définitions suivantes :

Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

Plagiat : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

Plagier : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc. De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

Pour éviter tout soupçon de plagiat, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant. Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique.

Réagir face au harcèlement moral ou sexuel

Lutte contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral se caractérise par « des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte aux droits de la personne et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, et de compromettre son avenir professionnel ».

(article 222-33 du code pénal).

Lutte contre le harcèlement sexuel

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »
(article 222-33 du code pénal)

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, ne restez pas seul.

PARLEZ-EN.

A l'PUFR 03, trois enseignants-chercheurs référents peuvent vous recevoir :

Arnaud Bertinet : arnaud.bertinet@univ-paris1.fr

Marianne Christensen : Marianne.christensen@univ-paris1.fr

Catherine Wermester : Catherine.Wermester@univ-paris1.fr

sosharcelements@univ-paris1.fr

<http://www.pantheonsorbonne.fr/dispositif-de-lutte-contre-les-harcelements>

SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Vous désirez partir étudier à l'étranger l'année prochaine ? Profitez des nombreux accords internationaux de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ! Deux solutions s'offrent à vous :

1) Europe : le programme Erasmus+

Le programme Erasmus + vous permet de partir dans un pays européen pour un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir en Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/)

Les dossiers de candidature sont à retourner par courrier ou en main propre à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er mars.

Vous pouvez également bénéficier d'une [bourse Erasmus + \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/) si vous effectuez votre stage dans un pays de l'Union Européenne.

2) Reste du monde : les programmes internationaux (Asie, Amériques, Afrique, Océanie, Russie)

Ces programmes (MICEFA, BIC...) permettent aux étudiants de Paris 1 de suivre des enseignements hors Europe pour un semestre ou une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra).

Toutes les modalités de candidature pour [partir hors Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/)

Les dossiers de candidature sont à retourner à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er décembre.

Dans tous les cas :

- 1) Consultez d'abord le site de Paris 1 (<http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/>), pour choisir votre destination et élaborer votre projet.
- 2) Une fois votre choix effectué, consultez suffisamment tôt les déléguées aux relations internationales de votre UFR (Catherine WERMESTER en Histoire de l'art, Catherine.Wermesterl@univ-paris1.fr) ou Brigitte FAUGERE en Histoire du cinéma, Brigitte.Faugere@univ-paris1.fr)
- 3) Les étudiants désireux de partir dans des pays anglophones doivent préparer dès la rentrée le TOEFL (<http://langues.univ-paris1.fr/utile/TOEFL.pdf>), afin d'obtenir une note acceptable par les universités d'accueil.
- 4) Contacts Maison Internationale : outgoingEurope@univ-paris1.fr (mobilités Europe) / outgoingWorld@univ-paris1.fr (mobilités hors Europe).

Un séjour d'études à l'étranger est fortement valorisé, tant dans votre cursus universitaire que dans votre futur parcours professionnel. N'hésitez pas à partir !

DEPARTEMENT DES LANGUES

Calendrier et informations

Centre PMF-Tolbiac
90 rue de Tolbiac 75013 Paris
Ascenseurs verts, 7ème étage, couloir A (vert)

1. Accueil étudiants

S1, accueil intensif du lundi 18 septembre au vendredi 6 octobre 2023 de 9h30- 12h30 et 14h-16h30, bureaux A701 et A702

A partir du lundi 9 octobre 2023, les horaires d'accueil seront comme suit :

Lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 (bureau A701) et 14h00 à 16h30 (bureau A702). Fermé mercredi et vendredi

S2, accueil intensif du lundi 29 janvier au vendredi 16 février 2024 e de 9h30- 12h30 et 14h-16h30, A701 et A702

A partir du lundi 26 février 2024, les horaires d'accueil seront comme suit :

Lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 (bureau A701) et 14h00 à 16h30 (bureau A702). Fermé mercredi et vendredi

2. Pour nous contacter et en fonction de vos demandes

Merci de toujours nous écrire à partir de votre adresse universitaire et communiquer votre numéro étudiant

- Les demandes générales (inscriptions, réservations, changements TD, ou de langue) : scol.ddl@univ-paris1.fr
- Les étudiants en situation de handicap et 1/3 temps : handicap.ddl@univ-paris1.fr
- Les demandes d'examen terminal : ExamenTerminalLangues@univ-paris1.fr
- Le TOEIC-TOEFL : TOEIC.DDL@univ-paris1.fr

3. Informations générales sur les niveaux et les choix des langues

Connaître son niveau : Il existe 6 niveaux de compétence différents, du niveau 1 (A1 = débutant, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) au niveau 6 (C2 = maîtrise, selon le CECRL).

En anglais, un niveau supplémentaire intitulé « spécifique M1 » est proposé aux étudiants de master selon leur discipline ; ces enseignements thématiques sont de niveau de compétence B2 environ (N4).

Un test est disponible en ligne dans certaines langues :

<https://intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/tests-de-niveau>

Le planning des TD de langues :

- Visible sur le site du département des langues
- Affiché dans le couloir du département (PMF- 7ème étage, tour A)
- En ligne : <https://intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/planning>

Réserver son TD en ligne : sur le serveur RESERVALANG (LV1, LV2, langue ancienne) accessible depuis votre ENT.

Pour les TD de S1 : **Du vendredi 15 septembre 07h30 au dimanche 24 septembre 2023 minuit**. Attention ! la présence au premier cours est obligatoire ; en cas d'absence signalée par l'enseignant, la réservation prise sera supprimée. Vous pouvez changer de TD ou le supprimer sur RESERVALANG jusqu'au jour de sa fermeture.

Pour les TD de S2 : **Du vendredi 26 janvier 07h30 au dimanche 4 février 2024 minuit**. Vous pouvez changer de TD ou le supprimer sur RESERVALANG jusqu'au jour de sa fermeture.

S'inscrire à l'examen terminal

L'examen de langue au S1 : c'est un écrit d'1h30, en amphi à PMF-Tolbiac et qui se tiendra samedi 13 janvier 2024. Préparation de l'examen sur l'EPI.

Pour s'inscrire : adressez votre demande ExamenTerminalLangues@univ-paris1.fr **avant le vendredi 6 octobre 23 à partir de votre adresse universitaire** (donner numéro étudiant la langue et le niveau (entre N3 et N6), accompagnée d'un justificatif écrit relatif à une activité salariée ou tout autre empêchement majeur.

Clôture des inscriptions à l'examen terminal S1 : vendredi 6 octobre 2023. Au-delà il faudra vous inscrire officiellement pour la session de rattrapage.

L'examen de langue S2 : c'est un oral qui se déroulera en mai 2024 dans les salles de PMF-Tolbiac. Préparation de l'examen sur l'EPI.

Pour s'inscrire : adressez votre demande à ExamenTerminalLangues@univ-paris1.fr avant le vendredi 16 février 2024, **à partir de votre adresse universitaire** (donner numéro étudiant la langue et le niveau (entre N3 et N6), accompagnée d'un justificatif écrit relatif à une activité salariée ou tout autre empêchement majeur. **L'épreuve orale** : 1h préparation + 20min d'examen entre vendredi 10 mai et lundi 27 mai 2024 (salle Centre PMF-Tolbiac)

Les modalités pratiques pour réserver votre créneau oral (créneaux, salles, etc.) vous seront communiquées en avril sur votre adresse universitaire.

ATTENTION : les enseignants de langues et les UFR ne procèdent pas à votre inscription ou changement l'examen terminal ! Si vous ne contactez pas le service des langues vous ne serez pas sur les listes des autorisés à composer.

4. Les épreuves de rattrapage (session 2)

Les étudiants notés ABI/DEF dans la langue et le niveau, ou ayant eu une note inférieure à 10/20 non compensée en session 1, seront automatiquement basculés aux épreuves de rattrapages.

Les langues **bonus** ne sont pas concernées par le rattrapage.

- Si vous n'êtes pas à jour de vos inscriptions en langue en session 1, pour le S1 et/ou le S2, vous devez régulariser votre dossier en vous présentant au service des langues ou écrire à scol.ddl@univ-paris1.fr

Attention : sans inscription dans une langue et un niveau à la date des rattrapages, vous ne pourrez pas composer.

Rattrapages S1 : Samedi 22 juin 2024, en amphis au centre PMF-Tolbiac

Rattrapages S2 : Samedi 29 juin 2024, en amphis au centre PMF-Tolbiac

5. Les cas particuliers

Les bonus : Les étudiants souhaitant s'inscrire en bonus langue doivent se présenter au TD souhaité dès la première semaine de cours ; l'enseignant prendra les inscriptions en bonus, uniquement s'il reste de la place dans le TD.

L'inscription en LV2 ou en langue ancienne dépend du choix d'option fait au préalable dans le contrat pédagogique ; si vous n'avez pas choisi cette langue auprès de votre UFR, vous ne devez pas vous inscrire dans RESERVALANG.

Les étudiants en double cursus et les étudiants AJAC ne doivent réserver qu'un seul TD et que sur une seule étape ou année ; si nécessaire, ce TD sera dupliqué sur la seconde étape ou année.

Les étudiants redoublants qui ont déjà validé la/les langues l'année précédente ne doivent pas se réinscrire.

Les auditeurs libres n'ont pas d'inscription à prendre dans RESERVALANG. Seul l'enseignant l'accepte en fonction des places disponibles dans son TD.

Rappel calendrier des TD / Inscriptions/ Examens/ Rattrapages 2023-2024

	<u>Comment ? Où ?</u>	<u>Semestre 1</u>	<u>Semestre 2</u>
Inscriptions en langues	Via votre ENT sur RESERVALANG	Vendredi 15 septembre 07h30 au dimanche 24 septembre minuit	Vendredi 26 janvier 2024 07h30 au dimanche 4 février minuit
Fin des inscriptions En TD	Sur place à PMF ou mail à scol.ddl@univ-paris1.fr	Vendredi 6 octobre 2023	Vendredi 16 février 2024
Fin des inscriptions A l'examen terminal	Sur place à PMF ou mail à scol.ddl@univ-paris1.fr	Vendredi 6 octobre 2023	Vendredi 16 février 2024
Séances de TD de langues LV1, LV2, langues anciennes, bonus	En salle TD sur tous les sites de Paris 1	Du lundi 18 septembre 23 au samedi 23 décembre 23 13 semaines de TD	Du lundi 29 janvier 24 au samedi 4 mai 2024 12 semaines de TD
Devoirs sur table- contrôle continu- de fin de semestre 50% de la moyenne finale	Dernière semaine de TD	Semaine du 18 décembre 2023	Semaine du 29 avril 2024
L'examen terminal 1 seule note	Amphis PMF-Tolbiac Salles PMF-Tolbiac	Un écrit samedi 13 janvier 2024	Examen oral entre le : Vendredi 10 et lundi 27 mai
Examens de rattrapages	Amphis PMF-Tolbiac	Samedi 22 juin 2024	Samedi 29 juin 2024
Résultats	Sur votre ENT		
Contestations notes Contrôle continu (TD)	Contacter votre enseignant		
Contestations notes Examen écrit de janvier Examen oral de mai Rattrapages de juin	Ecrire à scol.ddl@univ- paris1.fr		

Important :

Aucun changement d'inscription possible au-delà du :

- **Vendredi 6 octobre 2023 pour le S1**
- **Vendredi 16 février 2024 pour le S2.**

Si à la 4ème semaine de TD vous n'êtes toujours pas inscrit en TD ou à l'examen terminal de la session 1, il faudra venir au service des langues pour régulariser votre dossier et demander l'inscription aux rattrapages de juin.

Aucun enseignant ne peut vous autoriser à quitter le TD pour passer à l'examen terminal S1 ou S2.

Le département des langues
29 juin 2023

Adopté par la CFVU du 26/02/2019

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

HISTOIRE DE L'ART

Le Master **Histoire de l'art** dispense au cœur de Paris une formation exigeante, tournée vers les mondes professionnels de la recherche, des musées, des institutions culturelles, du marché de l'art, de l'architecture et du cinéma. Assurés par plus de cinquante enseignants, les séminaires couvrent presque tous les domaines de l'histoire de l'art sur un large arc chronologique et thématique.

Après l'année de M1, qui pose les bases d'une première spécialisation, la mention est structurée en **six parcours de M2** :

- Histoire de l'art
- Histoire de l'art/Philosophie
- Histoire de l'architecture
- Histoire du cinéma
- Cinéma, télévision et nouveaux médias
- Marché de l'art



Le Master Histoire de l'art propose une **formation à la recherche** qui débute en M1 avec la rédaction d'un premier mémoire ; chaque étudiant est à la fois plus autonome qu'en Licence et encadré par un enseignant. Dans quatre parcours de M2 (Histoire de l'art, Histoire de l'art/Philosophie, Histoire de l'architecture, Histoire du cinéma), la rédaction d'un second mémoire lui permet d'approfondir ses connaissances, ses méthodes et sa maîtrise de la recherche.

Cette formation se déroule dans un **environnement privilégié** et bénéficie de la proximité de l'INHA (Institut national d'histoire de l'art), de bibliothèques spécialisées et de collections patrimoniales.

Professionnalisant, le Master Histoire de l'art offre l'opportunité d'une expérience en milieu professionnel (stage obligatoire de 5 semaines en M1, stage de 3 mois minimum dans certains parcours de M2), des cours sur les métiers de l'histoire de l'art et des rencontres professionnelles. Les enseignants partagent également avec les étudiants leur expérience dans le domaine de l'exposition et de la recherche.

Enfin, le Master Histoire de l'art est tourné **vers l'international** : le programme Erasmus permet de partir dans un pays européen pour un ou deux semestres et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a noué de nombreux partenariats qui lui assurent un large rayonnement et facilitent les séjours hors d'Europe.

Responsable du master

Catherine MENEUX
Galerie Colbert (Bureau 129)
2 rue Vivienne
75002 Paris

Direction des études en Master Histoire de l'art

Directeur de l'École (UFR03) : Francis PROST

Francis.Prost@univ-paris1.fr

Directrice adjointe de l'École (UFR03) : Eléonore MARANTZ

Eleonore.marantz@univ-paris1.fr

COORDINATION GENERALE DU MASTER Histoire de l'Art		Catherine MENEUX	Catherine.Meneux@univ-paris1.fr
M1	Histoire de l'Art	Catherine MENEUX	Catherine.Meneux@univ-paris1.fr
	<i>Histoire de l'art spécialité Cinéma</i>	Ania SZCZEPANSKA	Anna.Szczepanska@univ-paris1.fr
M2	Histoire de l'art	Philippe PLAGNIEUX	Philippe.Plagnieux@univ-paris1.fr
M2	Histoire de l'art / Philosophie	Catherine MENEUX	Catherine.Meneux@univ-paris1.fr
M2	Histoire de l'architecture	Jean-Philippe GARRIC	Jean-Philippe.Garric@univ-paris1.fr
M2	Histoire du cinéma	Sylvie LINDEPERG	Sylvie.Lindeperg@univ-paris1.fr
M2	Cinéma, télévision, nouveaux médias	Stéphane GOUDET / Nicolas BRIGAUD-ROBERT	Stephane.Goudet@univ-paris1.fr Nicolas.Brigaud-Robert@univ-paris1.fr
M2	Marché de l'art	Arnaud BERTINET / Tristan AZZI	Arnaud.Bertinet@univ-paris1.fr Tristan.Azzi@univ-paris1.fr

Liens utiles

Pour les cours de langues : <https://langues.panthonsorbonne.fr/>

Pour les cours de sport : <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Iconothèque numérique : <http://vergilius.panthonsorbonne.fr>

MASTER 1

HISTOIRE DE L'ART

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE

M1

DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOUT 2024	
ENSEIGNEMENTS	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 25 septembre 2023 au samedi 23 décembre 2023
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 29 janvier 2024 au samedi 4 mai 2024
ÉCHÉANCES PÉDAGOGIQUES	
Session unique	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DES SOUTENANCES	Vendredi 28 juin 2024

Selon l'article V B 3 du RCC en vigueur, « *les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, à titre dérogatoire et exceptionnel, sur avis du directeur de mémoire ou de stage, début septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.* »

Il pourra donc, à titre exceptionnel, être envisagé une soutenance en septembre.

Le non-respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation, par des points de vue différents et nombreux, est de fournir aux étudiants en même temps qu'une compétence reconnue - reconnue au niveau international donc, et non seulement au niveau national - la dimension d'une culture ouverte et active dont l'ampleur leur est révélée depuis les connaissances d'histoire des idées, des religions, des sciences et des techniques jusqu'aux arts de la musique, de la danse, du cinéma. Cette ouverture va de pair avec une exigence de compétence érudite, de mémoire visuelle, de traitement de l'information, notamment en provenance de l'étranger. La familiarité avec les cultures étrangères est vivement encouragée ; la connaissance de la langue exigée pour les domaines concernés.

La formation s'inscrit tout particulièrement dans une approche analytique et interprétative, critique et interdisciplinaire de l'art, de ses significations, de ses fonctions et de sa réception, de son langage formel, de sa matérialité, de son contexte et des discours auxquels il a donné lieu. Elle mobilise une grande diversité d'outils d'analyse empruntés à l'histoire, à la littérature, à la philosophie, à l'archéologie et à l'anthropologie.

Initiation à la recherche

Dès la première année de Master, l'étudiant montre sa capacité à poser une problématique, à développer une argumentation et à maîtriser une bibliographie au travers de la rédaction d'un mémoire de recherche d'environ 80 pages, qui donne lieu à une soutenance devant un jury en juin. Professionnalisante, cette initiation à la recherche prépare aux métiers de l'histoire de l'art. L'enseignement est fortement axé sur la méthodologie, sa diversité et son renouvellement, en lien avec l'utilisation des outils numériques.

Spécialisation

Chaque l'étudiant fait le choix d'une spécialité, tout en bénéficiant d'une ouverture sur une grande diversité de séminaires, assurés par une cinquantaine d'enseignants dans les domaines les plus divers de l'art (peinture, sculpture, architecture, arts décoratifs, mode, arts graphiques, photographie, cinéma ou nouveaux médias, installations ou performances), ainsi qu'en droit et en philosophie.

Ouverture sur le monde professionnel

Un stage obligatoire de 5 semaines, des cycles de cours sur les métiers de l'histoire de l'art et l'organisation de rencontres professionnelles permettent aux étudiants de réfléchir à leur projet professionnel, de s'enrichir d'une expérience dans le milieu de leur choix et d'établir des contacts dans le monde culturel.

Enseignement

Le Master 1 est fortement articulé autour de la **rédaction d'un mémoire de recherche** original (UE 6) sur un sujet inédit ou selon un angle d'approche novateur, sous la direction d'un enseignant-chercheur. Il est vivement conseillé aux étudiants de prendre contact avec le directeur ou la directrice de mémoire envisagé au moment de l'inscription administrative afin de définir le sujet de recherche de façon pertinente.

A chaque semestre, l'étudiant choisit **quatre séminaires**.

- L'enseignement de méthodes et d'initiation à la recherche (**UE 1**) dépend du domaine retenu pour le mémoire (Histoire de l'art, histoire du cinéma, histoire de l'architecture). Les étudiants de l'UFR 10 (Philosophie) choisissent le séminaire consacré à l'Histoire et aux théories de l'art.

- **L'UE 2** correspond au séminaire du directeur de recherche ou à un séminaire dans la spécialité retenue pour le mémoire (art antique, art médiéval, Renaissance, arts des XVII^e et XVIII^e siècles, arts du XIX^e siècle, arts des XX^e et XXI^e siècles, photographie, architecture, cinéma).

- Enfin, l'étudiant choisit pour **l'UE 3** dite complémentaire **deux** autres séminaires : généralement l'un est sélectionné dans la spécialité retenue pour le mémoire et l'autre relève d'une autre spécialité (voir ci-après les types de choix pour les étudiants selon les spécialités).

Cet enseignement comprend également un **cours de langue (UE 4)**, à choisir dans un vaste panel (anglais, allemand, espagnol, italien mais également arabe, chinois ou russe).

Enfin, les étudiants valident une **expérience professionnelle** de 175h (5 semaines) (**UE 5**), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire. Les stages sont effectués dans le secteur culturel (galeries, musées, festivals, services culturels en administration, salle de cinéma, festival de cinéma, etc.). Quant à l'expérience de laboratoire, elle consiste en une collaboration scientifique à un programme de recherche piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'université Paris 1 ou d'une autre Université. **Cette expérience professionnelle de 5 semaines, validée par un rapport en fin de semestre 2, ne pourra se tenir aux horaires des cours et des séminaires obligatoires ; elle ne peut en aucun cas constituer un temps plein durant les périodes de cours et sa durée hebdomadaire doit être compatible avec le calendrier de recherche et d'avancement du mémoire décidé avec le directeur ou la directrice de recherche.** Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper celui-ci durant l'été qui précède l'entrée en M1 (voir circulaire page 38).

Master 1 Histoire de l'art					
ECTS	Semestre 1		Semestre 2		ECTS
30	UE 4	Langues	UE 6	Mémoire	30
28	UE 3	Complémentaires			
	(2 séminaires)				
			UE 5	Stage	18
			UE 4	Langues	16
			UE 3	Complémentaires	14
	(2 séminaires)				
12	UE 2	Spécialité			
	(1 séminaire)				
			UE 2	Spécialité	6
	(1 séminaire)				
4	UE 1	Méthode et initiation à la recherche	UE 1	Méthode	2

Choix des séminaires

Chaque spécialité implique des choix spécifiques, résumés de la façon suivante :

Pour les étudiants en Histoire de l'art

- UE 1 : Méthodes et métiers de l'histoire de l'art (de l'Antiquité à l'art contemporain)
- UE 2 : Séminaire du directeur de mémoire ou dans la spécialité retenue pour le mémoire
- UE 3 : Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la spécialité retenue pour le mémoire

Pour les étudiants en Histoire de l'architecture

- UE 1 : Au 1^{er} semestre : Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture
Au 2^e semestre : Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture
- UE 2 : Au 1^{er} semestre : Séminaire du directeur de mémoire ou en histoire de l'architecture
Au 2^e semestre : Actualités de la recherche en histoire de l'architecture
- UE 3 : Au 1^{er} semestre : Deux séminaires dont l'un au moins en histoire de l'architecture
Au 2^e semestre : Choix libre de deux séminaires

Pour les étudiants en Histoire du cinéma

- UE 1 : Au 1^{er} semestre : - Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma

ou

Les cinéastes au travail

Au 2^e semestre : Les films exposés. Nouvelles formes d'écriture et de valorisation du cinéma

- UE 2 : Séminaire du directeur de mémoire ou en histoire du cinéma

- UE 3 : Deux séminaires dont l'un au moins en histoire du cinéma

Pour les étudiants en Philosophie/histoire de l'art

- UE 1 : Au 1^{er} semestre : Philosophie de l'art

Au 2^e semestre : Histoire et théories de l'art

- UE 2 : Séminaire du directeur de mémoire ou en philosophie

- UE 3 : Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la philosophie

Profil requis

La mention Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'une licence dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), en particulier les licences d'Histoire et d'Histoire de l'art et Archéologie, ainsi que les doubles licences Histoire / Histoire de l'art et archéologie, et Droit / Histoire de l'art et archéologie. Elle s'adresse à des étudiants s'intéressant à la recherche en histoire de l'art, de l'Antiquité à la période contemporaine.

La mention Histoire de l'art est également ouverte aux étudiants de l'École du Louvre qui ont validé la 1^{ère} année du 2^{ème} cycle avec au moins 14/20 (au total de notes et au mémoire) et aux élèves des CPGE qui ont suivi le dispositif « *Passerelle* », en accord avec leur lycée.

Modalités d'admission

L'admission des étudiants, quel que soit l'établissement d'origine – de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'autres établissements français ou titulaires d'un diplôme étranger –, se fait exclusivement à travers le dépôt d'une candidature sur la plate-forme Mon master (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

Responsable de la formation

Madame Catherine MENEUX
Galerie Colbert (Bureau 129)
2 rue Vivienne
75002 Paris

Master 1 Recherche Histoire de l'Art

Organisation des enseignements

Responsable : Catherine MENEUX

Semestre 1						
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD
					Durée	Durée
UE 1 : MÉTHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE	2	4	<i>Un enseignement à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire</i> - Méthodes et métiers de l'histoire de l'art (de l'Antiquité à l'art contemporain) - Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture - Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma - Les cinéastes au travail - Philosophie de l'art	1	21h	
				1	21h	
				1	24h	
				1	24h	
				1	26h	
UE 2 SPÉCIALITÉ	2	8	Séminaire du directeur de mémoire ou dans la spécialité retenue pour le mémoire	1 par séminaire	De 21h à 24h	
UE 3 COMPLÉMENTAIRE	4	16	Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la spécialité retenue pour le mémoire, sauf pour l'architecture et le cinéma, où le choix est libre	1 par séminaire	De 21h à 26h	
UE 4 LANGUES	1	2	Langue vivante	2		18h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			102h	

Semestre 2						
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD
					Durée	Durée
UE 1 : MÉTHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE	2	2	<i>Un enseignement à choisir dans la spécialité retenue pour le mémoire</i> - Pratiques et métiers de l'histoire de l'art (de l'Antiquité à l'art contemporain) - Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture - Les films exposés. Nouvelles formes d'écriture et de valorisation du cinéma - Histoire et théories de l'art	1 1 1 1	10h30 21h 24h 21h	10h30
UE 2 SPÉCIALITÉ	2	4	Séminaire du directeur de mémoire ou dans la spécialité retenue pour le mémoire	1 par séminaire	De 21h à 24h	
UE 3 COMPLÉMENTAIRE	4	8	Deux séminaires à choisir, dont l'un en dehors de la spécialité retenue pour le mémoire ; pour le cinéma, le choix est libre	1 par séminaire	De 19h30 à 26h	
UE 4 EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL	0	2	Stage ou expérience en laboratoire			175h
UE 5 LANGUES	1	2	Langue vivante			18h
UE 6 MÉMOIRE	18	12				
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			277h	

Séminaires M1 proposés en UE2 et/ou en UE 3	
Semestre 1	Semestre 2
ART ANTIQUE (24h)	ART ANTIQUE (24h)
• Archéologie de la cité grecque • Céramique et architecture grecques • Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines • Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre • Architecture antique : langage et méthodes d'analyse	• Modèles interprétatifs des sociétés grecques et romaines • Sculpture grecque • Grecs et Indigènes en Occident • Sanctuaires et territoires en Gaule romaine • Orient hellénistique et romain II : Nubie, Mer Rouge, Arabie, Mésopotamie
ART MÉDIÉVAL (21h/24h)	ART MÉDIÉVAL (21h/24h)
• Archéologie et histoire de l'art du monde byzantin 1 • Art et archéologie islamiques 1 • Approche méthodologique de la recherche en histoire de l'art médiéval • Questions d'histoire de l'art médiéval 1	• Archéologie et histoire de l'art du monde byzantin 2 • Art et archéologie islamiques 2 • Les arts monumentaux à l'époque médiévale : actualité de la recherche • Questions d'histoire de l'art médiéval 2
AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE (24h)	AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE (24h)
• Archéologie et arts précolombiens	• Journées d'archéologie précolombienne
ART DES TEMPS MODERNES (21h)	ART DES TEMPS MODERNES (21h)
• Renaissance italienne 1 • Mythes et symboles de la Renaissance. Questions d'iconographie • Peinture en Europe du Nord au XVIIe siècle 1 • Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe s.) 1 • Patrimoine et histoire de l'art 1	• Art italien 1300-1450 • Renaissance italienne 2 • Peinture en Europe du Nord au XVIIe siècle 2 • Patrimoine et histoire de l'art 2 • Histoire et théories de l'art
ART CONTEMPORAIN (21h)	ART CONTEMPORAIN (21h)
• Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain (XIXe siècle) 1 • Études culturelles (XIXe-XXe siècles) 1 • Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 1 • Questions d'actualité en art contemporain 1 • Histoire de la critique d'art au XIXe siècle • Histoire et esthétique de la photographie 1 • Archives, histoire et imaginaires photographiques • Art et mondialisation	• Art du XIXe siècle • Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain (XIXe siècle) 2 • Études culturelles (XIXe-XXe siècles) 2 • Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 2 • Questions d'actualité en art contemporain 2 • L'art en Europe 1870-1945 : circulation, médiation, réception • Art contemporain (XXe et XXIe siècles) : économie, société et création • Art contemporain (XXe et XXIe siècles) : politiques d'écriture • Art en Allemagne (XXe siècle) • Actualité du patrimoine • Objet, Art, Territoires • Histoire de la photographie, méthodologie de la recherche
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (21h)	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (21h)
• Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture • Architecture domestique et patrimoine • L'architecture et l'imprimé • Modernité architecturale, histoire et patrimonialisation	• Actualités de la recherche en histoire de l'architecture • Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture
HISTOIRE DU CINÉMA (24h)	HISTOIRE DU CINÉMA (24h)
• Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma • Les cinéastes au travail • Cinéma et politique 1 • Histoire et esthétique du cinéma • Économie du cinéma et de l'audiovisuel	• Les films exposés. Nouvelles formes d'écriture et de valorisation du cinéma • Enjeux historiques du patrimoine cinématographique 1 : collection, conservation, restauration • Cinéma et politique 2

Semestre 1	Semestre 2
CONSERVATION (21h)	
- Méthodes de recherches technologiques (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3) - Conservation préventive (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)	
CHERCHEUR INVITE (21h)	CHERCHEUR INVITE (21h)
Visiting Scholar Conferences (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)	Visiting Scholar Conferences (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)
PHILOSOPHIE (26h)	PHILOSOPHIE (26h)
- Philosophie de l'art - Un séminaire de l'UFR 10 (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3) : *Philosophie politique *Philosophie économique et sociale *Philosophie du droit *Philosophie des religions *Philosophie morale *Philosophie de la connaissance et du langage *Histoire de la philosophie ancienne *Histoire de la philosophie arabe et médiévale *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine A *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine B *Philosophie française contemporaine *Philosophie et histoire de la logique *Logique pour non spécialistes *Histoire ou philosophie de la logique et des maths *Phénoménologie *Méthodes en sociologie et anthropologie *Philosophie générale des sciences *Philosophie d'une science particulière *Théorie de la calculabilité *Théorie de la démonstration *Théorie des ensembles *Théorie des modèles	- Histoire et théories de l'art (21h) - Un séminaire de l'UFR 10 (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3) *Philosophie de l'art *Philosophie économique, sociale et politique *Philosophie et théorie du droit *Philosophie des religions *Philosophie morale *Philosophie de la connaissance et du langage *Histoire de la philosophie ancienne *Histoire de la philosophie arabe et médiévale *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine A *Histoire de la philosophie moderne et contemporaine B * Philosophie française contemporaine *Logique des modalités *Complétude et indécidabilité *Logique et fondements de l'informatique *Phénoménologie et psychanalyse *Sociologie et anthropologie des techniques *Théorie de la connaissance *Philosophie d'une science particulière
DROIT (24h)	DROIT (24h)
Droit de la culture (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)	Propriété littéraire et artistique (ne peut être choisi qu'au titre de l'UE 3)

Master 1 / Mention « Histoire de l'Art »

- Thèmes des cours –

UE 1 : MÉTHODE ET INITIATION À LA RECHERCHE

HISTOIRE DE L'ART

SEMESTRE 1

METHODES ET METIERS DE L'HISTOIRE DE L'ART (DE L'ANTIQUITE A L'ART CONTEMPORAIN)

Coordinatrice : Catherine MENEUX

Cette unité d'enseignement s'adresse aux étudiants en M1 Histoire de l'art, à l'exception de ceux qui suivent les parcours en Cinéma et Architecture qui bénéficient déjà de cours de méthodologie. Il vise à aider chaque étudiant à acquérir les compétences nécessaires pour le mémoire de recherche. Au premier semestre, il est constitué de deux cycles, l'un consacré aux conseils méthodologiques pour le mémoire de recherche (en ligne), l'autre aux humanités numériques (en ligne). Un EPI est dédié à l'ensemble des modules : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=32895>

Le premier cycle intitulé « **Conseils méthodologiques pour le mémoire de recherche** » comporte neuf tutoriels à visionner en ligne, éventuellement accompagnés de documents à télécharger. Une brochure en récapitule le contenu et l'évaluation de cet enseignement est assurée par le directeur ou la directrice de mémoire.

<https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=32897>

Le second cycle intitulé « **Humanités numériques et histoire de l'art** » a pour objectif de fournir aux étudiants les repères nécessaires à la compréhension de l'utilisation du numérique dans le cadre d'une pratique de recherche en histoire de l'art. Il présente en tutoriels en ligne, ainsi qu'un cours obligatoire en présentiel, différents enjeux et outils (traitement des images, bases de données, graphes, etc.) utiles à la réalisation du mémoire de recherche. L'évaluation se fait sous la forme d'un questionnaire.

SEMESTRE 2

PRATIQUES ET METIERS DE L'HISTOIRE DE L'ART (DE L'ANTIQUITE A L'ART CONTEMPORAIN)

Au second semestre, cette unité d'enseignement est constituée de deux volets : les **métiers de l'histoire de l'art** (à choisir parmi une liste de cours de 7 séances) et la participation aux **Rencontres professionnelles**.

Métiers de l'histoire de l'art

Ces cycles de cours visent à l'acquisition de compétences spécifiques et concrètes sur différents aspects des métiers de l'histoire de l'art, en France et/ou à l'international. L'un d'entre eux permet de compléter et d'appliquer les connaissances délivrées dans les cours consacrés aux humanités numériques. Chaque cycle donne lieu à une évaluation spécifique.

Chaque étudiant choisit un cours parmi les sept suivants ; ce choix s'effectue au mois de novembre.

• *Pratique de la recherche dans les pays hispanophones*

Responsable : David CASTAÑER et intervenants extérieurs

Après deux séances d'introduction aux grands objets et courants de l'histoire de l'art dans les pays hispanophones (traditions nationales, *giro global*, *estudios visuales*, *estudios poscoloniales*, de *raza*, de *género*), le cours propose une histoire et une géographie du champ en Espagne et en Amérique Latine, s'intéresse aux parcours de chercheurs et de chercheuses déterminants, ainsi qu'aux principaux centres de recherche et de financement, offre un aperçu des actualités en histoire de l'art dans l'aire hispanophone. Conçu comme un espace de travail collectif, il s'adapte aux besoins des étudiants et propose des exercices qui permettent d'affiner en groupe les recherches pour le mémoire, d'en asseoir les bases méthodologiques, et d'imaginer une carrière de chercheur.se : rédiger un abstract, construire un CV, analyser des bibliographies, concevoir et présenter des états de l'art. Ce cours vient compléter, par la pratique, le Séminaire Arts contemporain (XXe-XXIe siècles) : économie, société et création consacré à l'histoire de l'art latino-américain contemporain.

- *Pratique de la recherche dans les pays anglophones*

Responsables : Sarah GOULD et intervenants extérieurs

Dans ce cours, on fait un état des lieux des différentes traditions méthodologiques des pays anglophones en histoire de l'art, notamment en abordant la question des champs disciplinaires connexes (*visual, gender* ou *post-colonial studies* par exemple). Une séance plus technique est consacrée à la rédaction d'un CV académique et d'une lettre de motivation en anglais. Un éventail des bourses d'études et de leurs liens avec les institutions culturelles est présenté. Les grandes manifestations scientifiques (AAH et CCA *annual conferences*) font l'objet d'une présentation, invitant les étudiants à consulter leurs programmes pour se tenir au courant de l'actualité de la recherche en histoire de l'art à l'étranger. Enfin, l'atelier est également l'occasion de présenter les ressources anglophones en ligne sur lesquels les étudiants de Master pourront s'appuyer pour mener à bien leur propre travail de réflexion.

- *Les mondes du marché de l'art*

Responsable : Maxime METRAUX

Ce cours propose une découverte du monde du marché de l'art et de son fonctionnement. Il est également l'occasion d'étudier son histoire mais aussi d'évoquer les multiples enjeux liés à ce secteur. Trop souvent réduit au sensationnalisme et aux enchères record, le marché de l'art se distingue au contraire par sa grande diversité et sa remarquable vitalité. À partir de cas concrets et documentés, ce cours explore les multiples aspects ainsi que les évolutions liées au numérique. Il permet de surcroît d'évoquer, non seulement les problématiques inhérentes à l'expertise et aux faux, mais aussi les questions relatives aux provenances et à la matérialité des objets.

- *Pratique des expositions et événements artistiques en Asie au XXI^e siècle*

Responsable : Aurore BLANC

La scène culturelle et artistique asiatique actuelle est explorée à partir de cas pratiques. Entre Shanghai et Pékin en Chine, Hong Kong et Taiwan, un état des lieux des développements à toute allure des dix dernières années permet de saisir à la fois l'unité et la diversité du monde sinisé contemporain. L'analyse des spécificités de l'expérience artistique permet de mettre en lumière les différents acteurs et métiers impliqués dans la vie culturelle. Ce cours aborde aussi la porosité entre le monde des institutions et le marché de l'art, les circulations artistiques, les échanges culturels à l'œuvre et plus particulièrement le rôle joué par l'ingénierie culturelle française dans le tissu local.

- *Les galeries d'art contemporain dans le marché de l'art*

Responsable : Raphaël GATEL

Après avoir étudié la construction historique des galeries d'art et donné un aperçu de la scène parisienne, l'atelier examine les galeries d'art contemporain d'un point de vue sociologique et leurs interactions avec les autres acteurs du marché de l'art. Les étudiants sont invités à comprendre le positionnement artistique des galeries et les stratégies concernant leur image, la permanence du système artiste-galerie malgré les innovations technologiques et le développement des réseaux sociaux, le fonctionnement des foires internationales et la vente, enfin la concurrence des galeries avec les maisons de vente aux enchères sur le terrain de l'art contemporain.

- *Exposer la photographie*

Responsables : Eléonore CHALLINE et Michel POIVERT

Visites de collections et expositions photographiques.

- *Outils numériques pour la réalisation d'un mémoire*

Responsable : Cyrille GALINAND

L'un des objectifs principaux de ce cours est d'apprendre à se servir de logiciels utiles à l'élaboration d'un mémoire, de la rédaction (Word, Zotero...) à sa mise en page et publication (In Design, PDF...). Nous aborderons ainsi l'assemblage d'un mémoire ou comment passer d'un logiciel à un autre et monter ensemble différents formats de fichiers afin de les rendre publiables. D'autres logiciels pourront être évoqués en fonction des besoins des participants, comme par exemple Excel, un tableur incontournable pour la réalisation de graphiques en tous genres et l'analyse de données statistiques ; ou encore comment réaliser une cartographie simple de son corpus. Quelques séances pourront être dédiées à l'élaboration d'une base de données avec le logiciel FileMaker, afin de permettre aux étudiants de gérer, analyser et publier leurs propres corpus aisément, sans avoir besoin de connaissances en informatique trop poussées.

Rencontres professionnelles d'Histoire de l'art

Coordinatrice : Ania SZCZEPANSKA

Organisées à l'auditorium de la Galerie Colbert au début du second semestre (date à préciser), ces rencontres professionnelles d'Histoire de l'art s'organisent autour de tables-rondes qui réunissent des professionnels et s'articulent selon plusieurs thématiques : Patrimoine et médiation / La recherche et l'enseignement en Histoire de l'art : à l'université et en dehors / Marchés et expositions. Le programme de ces rencontres sera envoyé à la fin du premier semestre. La présence aux rencontres vaut pour validation.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

SEMESTRE 1

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Marie BEAUVALET

Ce séminaire a pour objectif d'initier les étudiants à la recherche en histoire de l'architecture et de les guider dans l'élaboration de leur mémoire de recherche. Il explore les cadres méthodologiques, théoriques, historiographiques de la recherche en histoire de l'architecture, en particulier – mais pas exclusivement – de l'histoire de l'architecture période contemporaine (XIXe-XXIe siècles). Par la participation à diverses manifestations scientifiques, l'intervention de chercheurs présentant des travaux en cours, il invite les étudiants à prendre connaissance de l'actualité de ce champ de recherche de façon à en comprendre les problématiques spécifiques et les enjeux.

SEMESTRE 2

FORMES ET FONCTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Jean Philippe GARRIC

Quelles sont les formes de l'histoire de l'architecture ? Au-delà de la connaissance des productions de cette discipline, quelle est sa fonction ? Écrite par des architectes, comme Viollet-le-Duc, ou des historiens engagés dans l'architecture de leur temps, comme Giedion, comment l'histoire de l'architecture contribue-t-elle à former la culture des architectes et des commanditaires et à infléchir la création ? Le séminaire interroge les enjeux culturels à l'origine de cette production historique.

HISTOIRE DU CINÉMA

SEMESTRE 1

METHODES ET ENJEUX DE L'HISTOIRE DU CINEMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire est divisé en deux parties. La première consiste en un parcours historiographique, qui passe en revue les modalités successives d'écriture de l'histoire du cinéma, des origines à aujourd'hui ; ce panorama est également l'occasion d'étudier le positionnement respectif de l'histoire et de l'histoire de l'art vis à vis du cinéma comme objet d'étude. Dans un second temps, il s'agira de détailler les outils propres à une approche historienne du cinéma, ainsi que les enjeux épistémologiques d'une telle démarche.

LES CINEASTES AU TRAVAIL

Responsable : Sylvie LINDEPERG

TOUTE LA MEMOIRE DU FILM

Ce séminaire a pour vocation de reconstituer la genèse des films grâce aux documents produits lors de la phase de réalisation et d'exploitation des œuvres cinématographiques (financement, écriture scénaristique, tournage, montage etc.). Variation expérimentale autour de la méthodologie génétique littéraire, le cours mêlera théorie, histoire du cinéma, analyse scénaristique et filmique, pratique des archives. À travers l'analyse de traces multiples, nous suivrons pas à pas la fabrication et la réception de plusieurs films d'Alain Resnais (documentaires et fictions).

Réception des étudiants Galerie Colbert, bureau 122 à l'issue du cours ou sur rendez-vous

SEMESTRE 2

LES FILMS EXPOSES. NOUVELLES FORMES D'ÉCRITURE ET DE VALORISATION DU CINÉMA

Responsable : Sylvie LINDEPERG

IMAGES AMATEUR : NOUVELLES PRATIQUES

Le cinéma dit "amateur" suscite depuis quelques années un engouement massif dans le monde des archives et de la recherche, tout autant que dans celui de la production audiovisuelle et cinématographique. Ce séminaire revient sur les pratiques de collectes, de conservation et de valorisation de ces archives singulières dont il faudra définir la nature hétéroclite et interroger les singularités esthétiques. Il donnera lieu à des échanges avec les nouveaux acteurs de cette industrie (associations, cinémathèques régionales etc.), à une analyse des plateformes en ligne dédiées au cinéma amateur, ainsi qu'à un exercice pratique de valorisation d'un fonds choisi par les étudiants.

PHILOSOPHIE

SEMESTRE 1

PHILOSOPHIE DE L'ART

Responsable : David LAPOUJADE

ESTHÉTIQUE DE SCHOPENHAUER : ENTRE KANT ET NIETZSCHE

Souvent lu au prisme de ces deux figures, l'esthétique de Schopenhauer peut cependant être saisie pour elle-même, sans négliger pour autant les jeux d'influences qui vont des uns aux autres. Aussi faut-il tenter de saisir ce qui fait l'originalité de sa pensée de l'expérience esthétique en tentant de restituer les liens de filiations qui unissent ces trois penseurs.

SEMESTRE 2

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ART

Responsable : Émilie BECK SAIELLO

LA MATÉRIALITÉ

La question de la matérialité est au cœur des réflexions des théoriciens et des artistes, du traité de Cennino Cennini à aujourd'hui (36^e congrès du CIHA, Lyon 2024, sur « Matière et matérialité »). Des sources documentaires aux analyses scientifiques, le séminaire examinera l'origine de nos connaissances sur la matière. Les séances, accompagnées d'une distribution de textes à analyser et de bibliographies, alterneront avec les présentations des travaux de recherche en cours.

UE 2 SPÉCIALITÉ/ UE 3 COMPLÉMENTAIRE

ART ANTIQUE

SEMESTRE 1

ARCHÉOLOGIE DE LA CITÉ GRECQUE

Séminaire suspendu en 2023-2024

CÉRAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable : Maia POMADERE

LA MAISON DANS LE MONDE EGÉEN

Ce séminaire ouvert aux étudiants de M1 et M2, en Histoire de l'art ou en archéologie, explorera la documentation archéologique sur la maison grecque dans la longue durée, de la période minoenne à la fin de l'époque hellénistique. L'objectif est de proposer une initiation à l'archéologie et aux techniques du bâti dans les espaces domestiques de la Grèce des II^e et I^{er} millénaires av. n. è. Il s'agira aussi d'associer cette perspective architecturale à l'examen de l'équipement, en particulier céramique, et aux marqueurs géo- et bioarchéologiques afin de reconstituer le cadre de vie des communautés

égéennes, de l'âge du Bronze aux cités grecques.

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Stéphane BOURDIN

Le processus de conquête et de prise de contrôle de l'Italie, qui débouche sur la « romanisation » de la Péninsule, est assez bien connu dans ses grandes lignes. Ce séminaire se concentrera plus spécifiquement sur les relations entre Rome et la Cisalpine (l'Italie du Nord), sur la longue durée (du IV^e s. av. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C.), et l'on analysera l'émergence du fait urbain et ses transformations, l'évolution des paysages et des cadastres, la réorganisation des cultes et des sanctuaires, le fonctionnement des circuits commerciaux.

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : ÉGYPTE, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Gaëlle TALLET

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR L'ORIENT MEDITERRANEEN HELLENISTIQUE ET ROMAIN, ENTRE LA CONQUETE D'ALEXANDRE ET LE IV^e SIECLE APR. J.-C. : REGIONS MEDITERRANEENNES

Le séminaire portera sur la formation d'une culture visuelle spécifique des provinces de l'Orient méditerranéen, nourrie d'un hellénisme imprégné de cultures régionales. L'intégration de ces espaces dans une vaste *koinè* culturelle impériale sera abordée au travers d'une analyse des décors domestiques des élites de l'Orient méditerranéen : la référence à des modèles et des motifs partagés à l'échelle de l'hellénisme globalisé de l'Empire et l'intégration de motifs relevant des cultures locales seront appréhendés comme autant d'éléments contribuant à créer une culture visuelle et matérielle spécifique, reflet de la diversité des cultures de l'Orient romain.

ARCHITECTURE ANTIQUE : LANGAGE ET METHODES D'ANALYSE

Responsable : Stéphane BOURDIN

Ce séminaire sera centré sur la ville de Rome, centre du pouvoir et objet de réorganisations urbaines. A partir des recherches récentes, on s'interrogera sur la notion de « programme architectural », en analysant les grands projets édilitaires et décoratifs, qui ont transformé le centre monumental de l'*Vrbs*, de l'époque de Pompée au règne d'Hadrien. Ces programmes seront analysés dans leur dimension technique, en mettant l'accent sur les questions de réalisation, de restitution, de chaîne opératoire et d'organisation des chantiers.

SEMESTRE 2

MODELES INTERPRETATIFS DES SOCIETES GRECQUES ET ROMAINES

Responsable : Alain DUPLOUY

L'objectif du cours est d'apporter une dimension historiographique à la formation des étudiants en archéologie, en leur fournissant les clés d'une lecture (sans cesse renouvelée depuis le XIX^e siècle) des sociétés anciennes. A travers le commentaire de textes classiques et récents, il s'agit de mieux cerner les modèles auxquels ont recours les archéologues.

SCULPTURE GRECQUE

Séminaire suspendu en 2023/2024

GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsable : Alain DUPLOUY

Le séminaire portera cette année sur les « fondations » grecques et indigènes d'Italie du Sud. Le séminaire explorera les modalités en œuvre au commencement des implantations et les stratégies développées pour « construire » la cité, dans tous les sens du terme, et la perpétuer. L'objectif du séminaire est d'interroger la documentation archéologique (et textuelle) relative à la "construction" des établissements d'Italie du Sud. Quels sont les éléments constitutifs d'une agglomération grecque ou indigène ? Y a-t-il un modèle grec ? Est-il transposé en pays indigène ? Comment se marque la fondation des établissements humains sur le sol ? Divers types de sources (archéologiques, artistiques, littéraires et épigraphiques) seront convoqués pour étudier ce phénomène.

Après une introduction théorique et méthodologique, le séminaire reposera sur la contribution et la participation des étudiants. Trois dossiers seront envisagés : Métaponte, Poseidonia, et Laos. Les participants au séminaire veilleront à interroger la documentation mise à leur disposition en ligne et à travers la bibliographie pour construire un exposé critique et méthodologique. L'intérêt sera porté sur la présentation des données, leur discussion critique et leur mise en perspective en regard de la thématique choisie dans le séminaire.

Pour plus de détail, cf. <http://archeologie-grecque.univ-paris1.fr>

N.B. Assiduité de présence obligatoire

SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Stéphane BOURDIN et Laure LAÛT

Ce séminaire porte : d'une part sur les lieux de culte de la Gaule romaine (architecture et décor des temples et des bâtiments associés, offrandes en bois, tôle de bronze et pierre, pratiques culturelles, approches intra-site) ; d'autre part sur l'insertion de ces lieux de culte dans les territoires de *civitates* (place dans le paysage physique et humain, relations avec le réseau des agglomérations et des voies, approches inter-site).

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN II : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : Gaëlle TALLET

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR L'ORIENT MEDITERRANEEN HELLENISTIQUE ET ROMAIN, ENTRE LA CONQUETE D'ALEXANDRE ET LE IV^E SIECLE APR. J.-C. : REGIONS NON MEDITERRANEENNES

Le programme du semestre est tourné vers l'archéologie des marges désertiques de l'Orient et sur les milieux oasiens. Il s'agira d'aborder la problématique de l'accès à l'eau dans des zones arides et hyperarides et des nécessaires adaptations des sociétés humaines à des conditions extrêmes et à des changements climatiques prégnants. Sera également posée la question des ressources spécifiques qui justifient l'investissement de tels espaces (animales, minérales, végétales) et des enjeux de leurs usages, par des populations nomades, semi-nomades ou sédentaires.

ART MÉDIÉVAL OCCIDENTAL ET ORIENTAL

SEMESTRES 1 & 2

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUE 1 ET 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

VILLES DU MONDE ISLAMIQUE, DE L'EPOQUE MEDIEVALE A LA FIN DE LA PERIODE MODERNE : UNE APPROCHE MATERIELLE DU FAIT URBAIN

Le séminaire proposera une lecture du fait urbain dans le monde islamique médiéval et moderne, saisi au travers du double prisme de l'archéologie et de l'histoire de l'art. On s'intéressera notamment à la diversité des configurations spatiales, aux dynamiques propres au tissu urbain, mais également aux représentations et aux pratiques auxquelles celui-ci donne lieu. De nombreuses conférences de spécialistes permettront, tout au long de l'année, d'apporter le degré de contextualisation nécessaire aux grandes questions actuellement en débat.

Réception des étudiants en marge du séminaire, le vendredi au premier semestre, le jeudi au second semestre, ou sur rendez-vous.

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1 ET 2

Responsable : Dominique PIERI

Ce séminaire propose, au travers d'exemples choisis, d'aborder quelques grands thèmes de l'archéologie et de l'histoire de l'art des mondes byzantins. Il sera également question de présenter l'actualité de la recherche archéologique de la période en Méditerranée et dans les provinces périphériques de l'Empire.

SEMESTRE 1

APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

L'objectif de ce séminaire est une introduction à la recherche, plus spécifiquement sur les arts monumentaux romans et gothiques, par l'acquisition de la méthodologie pour la rédaction du mémoire. On abordera également les questions de recherche dans les différents fonds d'archives et documentaires, ainsi que l'analyse architecturale. Il s'agira également d'ouvrir à l'épistémologie de la discipline.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1

Responsable : Florence JOURNOT

Le séminaire explorera l'histoire de l'histoire de l'art médiéval (architecture et arts décoratifs), en suivant le fil d'une histoire des idées, pour en définir retombées et enjeux aujourd'hui, scientifiques comme « patrimoniaux ».

SEMESTRE 2

LES ARTS MONUMENTAUX A L'EPOQUE MEDIEVALE : ACTUALITE DE LA RECHERCHE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Il s'agira de réexaminer la création artistique sur le long XIIe siècle.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 2

Séminaire suspendu pour l'année 2023/2024

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Le cours portera cette année sur la frontière nord et sur l'archéologie des grottes en Mésoamérique.

SEMESTRE 2

JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Les Journées en Archéologie Précolombienne regroupent étudiants de Master et de Doctorat autour d'un conférencier ou d'un chercheur, et d'un thème choisi en fonction des sujets de mémoire des étudiants. Ces derniers présentent dans l'après-midi l'avancée de leur recherche.

ART DES TEMPS MODERNES

SEMESTRE 1

RENAISSANCE ITALIENNE 1

Responsable : Sefy HENDLER

L'ACTUALITE DE LA RENAISSANCE : NAPLES A PARIS ET AU-DELA

En saisissant l'opportunité rare offerte par l'exposition « Naples à Paris » au musée du Louvre, le séminaire questionnera la présence d'œuvres d'art de la Renaissance italienne dans les musées à Paris. La possibilité unique de voir à l'étranger quelques œuvres majeures de la première modernité en Italie, provenant de l'extraordinaire collection du musée de Capodimonte à Naples et mises en dialogue avec celles du Louvre, servira comme point de départ pour une discussion approfondie sur les objets de recherche d'une discipline comme l'histoire de l'art et sur la façon dont on les approche dans les espaces et les configurations spécifiques d'un musée.

MYTHES ET SYMBOLES DE LA RENAISSANCE. QUESTIONS D'ICONOGRAPHIE

Responsable : Luisa CAPODIECI

« FAIS DE BEAUX REVES ». SONGES, VISIONS, APPARITIONS NOCTURNES A LA RENAISSANCE

Comment représenter les rêves, ces visions fuyantes qui, selon la mythologie grecque, sont les enfants du Sommeil et les petits-enfants de la Nuit ? Bienfaisants, effrayants, mystérieux, ils sont à la Renaissance des simulacres éphémères provenant d'un autre monde. Dans ce séminaire nous étudierons l'imaginaire onirique et la valeur métaphorique de la figure endormie en nous interrogeant sur l'énigme du sommeil. Des spécialistes de renommée internationale interviendront dans le séminaire pour approfondir certains thèmes et problématiques.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD AU XVII^E SIECLE 1

Responsable : Michel WEEMANS

MIROIR DU MONDE : LE PAYSAGE RELIGIEUX DANS L'ART NEERLANDAIS (XVI^E-XVII^E SIECLES)

Nous analyserons au cours de ce séminaire l'un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire de l'art des Pays-Bas : le développement inédit du paysage, depuis le « paysage monde » des Pays-Bas méridionaux du XVI^e siècle jusqu'au paysage « réaliste » des Pays-Bas du Nord au XVII^e siècle. Outre les questions du « réalisme apparent », de l'affirmation d'une identité nationale, du rôle déterminant de la gravure, la dimension religieuse du paysage constituera un fil directeur de notre réflexion. En nous appuyant sur des parallèles avec la littérature religieuse (manuels de dévotion, exégèse biblique, théâtre religieux des *rederijkers*), l'accent sera mis sur les métaphores du miroir, du livre de la nature et sur la notion d'« exégèse visuelle » appliquée au paysage, révélant de nouvelles manières de construire ce genre pictural comme un lieu de contemplation, de méditation et de conversion.

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVIII^E-XVIII^E SIECLES) 1

Responsable : Émilie BECK SAIELLO

ÉPISTEMOLOGIE

Initiation à la recherche sur les arts de la seconde modernité (XVII^e-XVIII^e siècles). Ce séminaire se concentrera sur l'objet et les méthodes de l'histoire de l'art, en s'intéressant à quelques grandes figures de la discipline, de Giovanni Morelli (1816-1891) à Carlo Ginzburg (1939-) et Georges Didi-Huberman (1953-). Les séances alterneront avec des exercices de méthodologie (rédaction de notices de catalogue, de notes infrapaginales, de bibliographies).

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 1

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

HISTOIRE DE L'ART, PATRIMONIALISATION ET POLITIQUES PATRIMONIALES

Centré sur les questions de patrimoine monumental et plus largement de patrimoine bâti, ce séminaire propose de réfléchir, dans une perspective historique, à la façon dont se sont construites les doctrines et les approches du patrimoine. À travers des cas d'étude et l'examen d'une série de moments clés, les interventions visent à comprendre l'émergence de la notion contemporaine de patrimoine, puis son institutionnalisation, puis sa diversification du patrimoine mineur au patrimoine urbain, ou au patrimoine du XX^e siècle.

SEMESTRE 2

ART ITALIEN 1300-1450

Responsable : Anne-Laure IMBERT

LA LUNE DANS L'ART DE LA PREMIÈRE RENAISSANCE ITALIENNE

Ce séminaire propose d'explorer les différentes modalités de représentation de la lune dans l'art italien de la première Renaissance. Seront entre autres déclinés les thèmes suivants : les deux luminaires, les sept planètes, la lune mythologique, la lune astrologique, la lune attribut, la lune comique, la lune observée.

RENAISSANCE ITALIENNE 2

Responsable : Sefy HENDLER

SŒURS JUMELLES OU SŒURS ENNEMIES : LE PARAGONE ENTRE PEINTURE ET SCULPTURE

La comparaison compétitive entre peinture et sculpture, appelée communément le Paragone (la comparaison, en français), est un topos bien connu de la théorie de l'art de la Renaissance. Le séminaire explorera une autre face du débat sur le Paragone, son aspect visuel. Il sera question d'identifier, organiser et analyser les peintures et les sculptures produites en Italie dès la fin du X^e siècle et tout au long du XVI^e siècle qui abordent clairement des problèmes liés au débat paragonien. Une partie du travail se fera, dans la mesure du possible, devant les œuvres d'art dans de diverses collections parisiennes.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD AU XVII^E SIECLE 2

Responsable : Michel WEEMANS

MIROIR DU MONDE : LE PAYSAGE RELIGIEUX DANS L'ART NEERLANDAIS (XVI^E-XVII^E SIECLES)

Poursuite et approfondissement du programme du premier semestre. Plusieurs séances portant spécifiquement sur les dessins et les gravures de paysage auront lieu dans les collections de la Fondation Custodia, du Cabinet des dessins du Louvre et de l'École des Beaux-Arts de Paris.

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 2

Responsable : Nicolas OFFENSTADT

PATRIMOINES ABANDONNES ? RUINES, FRICHES ET EXPLORATION URBAINE (URBEX)

Les ruines et les friches ont été chargées d'émotions, de valeurs et d'usages variés selon les époques et les sociétés. Mais les évolutions socio-économiques récentes, en particulier la chute du Bloc de l'Est et la désindustrialisation ont produit un nombre considérable de lieux délaissés et abandonnés. La question de ce qui fait patrimoine parmi eux ne cesse d'être posée et débattue. Les sensibilités aux friches, leurs usages sont aussi déterminés par des mouvements sociaux et culturels de plus large ampleur. Le développement récent de l'exploration urbaine (urbex) en témoigne. Ce séminaire souhaite ainsi interroger les usages de - et les regards sur l'abandon dans une perspective à la fois patrimoniale et historique.

HISTOIRE ET THEORIES DE L'ART

Responsable : Émilie BECK SAIELLO

Voir page 26

ART CONTEMPORAIN

SEMESTRES 1 ET 2

PROBLEMES DE METHODE EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN (XIX^E SIECLE) 1 ET 2

Responsable : Pierre WAT

Il s'agit d'un séminaire d'initiation aux problématiques et aux méthodes de recherche, mettant l'accent sur la méthodologie du mémoire, l'élaboration d'une problématique, la construction du plan, les différentes étapes de la rédaction, en tenant compte des spécificités de la période contemporaine.

QUESTIONS DE PEINTURE 1 ET 2

Responsable : Pascal ROUSSEAU

INITIATION AUX ETUDES CULTURELLES

Ce séminaire est une initiation méthodologique au tournant des études visuelles et culturelles au sein de l'historiographie de l'art des trente dernières années. Il consiste en une analyse d'ouvrages et d'articles de références sur cette méthode cherchant à évaluer une œuvre dans un contexte élargi, ouvert à divers types d'approches disciplinaires (psychologie, mathématique, physique, physiologie de la perception, ...) qui ont marqué la culture ambiante de la modernité.

Réception des étudiants le vendredi de 11h à 12h45, bureau 114, Galerie Colbert

QUESTIONS D'ACTUALITE EN ART CONTEMPORAIN 1 ET 2

Responsable : Philippe DAGEN

Initiation à l'actualité de l'art considérée de plusieurs points de vue : analyse de la création, biographie et itinéraire des artistes, tendances des foires et biennales, discours critiques et historiques, situation internationale du marché, situation des institutions. L'accent est mis sur la fréquentation des lieux où se joue cette actualité afin de se familiariser avec le monde de la création d'aujourd'hui.

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert

SEMESTRE 1

ÉTUDES CULTURELLES (XIX^E-XXI^E SIECLES) 1

Responsable : Elvan ZABUNYAN

ART CONTEMPORAIN, CORPS ET GENRE (XXE-XXIE)

Ce séminaire propose de réfléchir à une histoire politique du corps dans l'art contemporain au prisme du genre depuis les années 1960. Le corps dans l'art est un matériau politique tout autant qu'un matériau artistique. Il s'accorde à concentrer dans un contour souple toute une histoire sociale de la figure, de l'anatomie, des organes, des perceptions, des gestes, du mouvement. Les séances alterneront études de cas et ateliers de lecture afin de porter un regard précis sur ce sujet et ses enjeux dans la recherche internationale.

Réception des étudiantes et des étudiants le vendredi de 11h30 à 13h00 et sur rdv, bureau 115, Galerie Colbert

HISTOIRE DE LA CRITIQUE D'ART AU XIX^E SIECLE

Responsable : Catherine MENEUX

CRITIQUE D'ART ET GENRE

L'objectif de ce séminaire est de sensibiliser les jeunes chercheurs aux méthodes et aux problématiques spécifiques à l'étude de la critique d'art, tout en esquisant une histoire sociale de ses auteurs et une évolution des critères de jugement au XIX^e siècle. Cette année, les quatre dernières séances sont consacrées à une approche genrée de la critique au travers d'un cours spécifique et des interventions de trois chercheuses : Eva Minard (post-mastérisante), Manon Grégoire (doctorante) et Charlotte Foucher Zarmanian (chargée de recherche, CNRS). Auparavant, deux séances porteront sur les modalités de la reconnaissance au Salon pour les artistes et sur la question des classements et des catégories ; la première thématique sera abordée par Claire Dupin (post-doctorante, ATER) qui interviendra également dans le séminaire.

ART ET MONDIALISATION

Responsable : Marie GISPERT

CATALOGUES D'EXPOSITION ET MONDIALISATION

Alors que l'histoire des expositions est, depuis quelques années, devenue un champ important de l'histoire de l'art, ce séminaire propose de réfléchir aux formes et enjeux d'un objet qui leur est étroitement lié tout en portant des problématiques propres : le catalogue. Il s'agira cette année d'interroger le rôle joué par les catalogues d'exposition dans les circulations artistiques à une échelle mondialisée, en interrogeant notamment les scènes chinoises, irakiennes et brésiliennes.

ARCHIVES, HISTOIRE ET IMAGINAIRES PHOTOGRAPHIQUES

Responsable : Éléonore CHALLINE

LES « AUTRES HISTOIRES » DE LA PHOTOGRAPHIE : HISTOIRES MONDIALES ET REGIONALES DU MEDIUM

En commençant par l'étude de textes théoriques d'historiens et d'anthropologues (Christopher Pinney, Elizabeth Edwards, Deborah Poole, Sanjay Subrahmanyam, etc.), ce séminaire d'actualité de la recherche et de méthodologie retracera l'émergence d'histoires de la photographie « extra-européennes » pour aller vers l'étude des manifestations scientifiques les plus récentes, symptomatiques de ces questionnements, telle l'exposition *Ouvrir l'album du monde (1839-1911)* au musée du Quai Branly. Comment écrire ces histoires et comment se développent-elles aujourd'hui ? Que nous disent-elles du statut et du rapport à la photographie ?

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 1

Responsable : Michel POIVERT

La scène artistique expérimentale en photographie : la notion de « photographie élargie » est questionnée au travers d'une analyse de la photographie contemporaine la plus actuelle. Il s'agit de comprendre comment le tangible, la matérialité, le volume, les dispositifs, les substances font aujourd'hui partie d'un vocabulaire expressif bien au-delà de l'image.

SEMESTRE 2

ÉTUDES CULTURELLES (XIX^E-XXI^E SIECLES) 2

Responsable : Émilie HAMMEN

NOUVELLES HISTOIRES DE LA MODE, XIX-XX^E SIECLES : SOURCES ET METHODES

Ce séminaire propose de relire l'histoire de la mode des débuts de son industrialisation jusqu'à la fin du XX^e siècle, avec une attention portée aux enjeux historiographiques. Nous étudierons les sources et méthodes successivement retenues pour forger des récits devenus canoniques. De l'usage de la littérature à la valeur de témoignage de la photographie, des études culturelles à l'avènement des *fashion studies*, chaque époque livre à la fois des silhouettes originales et des cadres théoriques et d'analyse inédits. Il s'agira ainsi de reconsidérer, à l'aune de cette histoire, les grandes mutations d'une forme de création dont il faut comprendre à la fois la genèse et la fabrication, la médiatisation et les circulations multiples. L'occasion d'être attentif à ses manques, à ses acteurs et géographies occultés et de questionner les travaux contemporains susceptibles d'en renouveler la compréhension.

OBJET, ART, TERRITOIRES

Responsable : Stéphane LAURENT

HISTOIRE DES ECHANGES ARTISTIQUES

Fondé sur le principe d'une approche décloisonnée et ouverte, l'objectif de ce cours est d'approfondir les relations que les types de représentation artistique entretiennent entre eux ainsi que les rapports que nouent les arts issus de contextes économiques et culturels différents. Il s'intéresse, par exemple, aux phénomènes d'interdisciplinarité (production d'objets

par les artistes, commande d'ornements et de décors par les architectes) ou de synthèse/unité des arts. Le programme sera traité sur deux ans et est accessible aux étudiants de master 1 et 2.

ART DU XIX^E SIECLE

Responsable : Sarah HASSID

LE DIALOGUE DES ARTS ET DE SENS : OUTILS, METHODES ET CONCEPTS POUR UNE HISTOIRE DE L'ART DECLOISONNEE

Ce séminaire propose d'aborder la question du dialogue des arts et des sens qui irrigue à la fois la création artistique et les réflexions esthétiques tout au long du XIX^e siècle. Nous travaillerons à la fois sur des corpus d'œuvres et de textes qui mettent en lumière les différents niveaux de perception des arts, la prise en compte renouvelée des cinq sens dans l'expérience artistique moderne et la pluralité des liens entre les arts durant la période. Parallèlement à l'établissement d'un état de la recherche sur ces questions, nous réfléchirons aux enjeux terminologiques, ainsi qu'aux outils, aux méthodes et aux concepts permettant d'embrasser ce vaste champ d'étude transdisciplinaire, fondé sur une vision décloisonnée de l'histoire de l'art.

L'ART EN EUROPE 1870-1945 : CIRCULATION, MEDIATION, RECEPTION

Responsable : Marie GISPERT

Ce séminaire se propose de réfléchir au fonctionnement des relations artistiques et culturelles en Europe de la diffusion européenne du réalisme à l'après seconde guerre mondiale. Plus qu'une histoire des avant-gardes à caractère européen, il s'agira de comprendre comment les œuvres, les artistes, les manifestes ont pu circuler en Europe et quel impact a eu leur diffusion dans les différents pays. Mettant en place des notions propres à la médiation artistique, ce séminaire ne visera pas à l'exhaustivité mais mettra en lumière expositions, artistes, médiateurs, réseaux ou événements qui ont marqué l'histoire des relations artistiques. Cette année, nous aborderons plus particulièrement la place des femmes – artistes, collectionneuses, galeristes, conservatrices –, afin de comprendre l'articulation entre genre et transferts culturels.

ART CONTEMPORAIN (XX^E-XXI^E SIECLES) : ECONOMIE, SOCIETE ET CREATION

Responsable : David CASTAÑER

HISTOIRE DE L'ART LATINO-AMERICAIN CONTEMPORAIN

Ce séminaire est conçu comme une initiation en douze séances à l'histoire de l'art latino-américain contemporain et aux problématiques que font émerger les nouvelles historiographies sur les anciens espaces périphériques. Sensible aux apports des études postcoloniales, de race et de genre, ce séminaire de recherche à plusieurs voix permettra de se familiariser avec les principaux artistes et courants de l'aire latino-américaine tout en ouvrant des perspectives sur les principales manières que les spécialistes ont eu de les aborder.

ART CONTEMPORAIN (XX^E-XXI^E SIECLES) : POLITIQUES D'ECRITURE

Responsable : Sophie DELPEUX

PRENDRE SOIN : REGARDER/REPARER/GUERIR [AVEC] LES IMAGES

La pratique de l'histoire de l'art peut-elle s'apparenter à un *prendre soin* des images ? Il faudra définir les formes que revêt cette attention particulière à l'objet (et à ce qu'il représente) pour apporter quelques éléments de réponse à cette question, et déterminer dans quelle mesure cette discipline peut se comparer à d'autres pratiques définies comme relevant du soin. Afin d'enrichir et de nuancer cette investigation, artistes, médecins, anthropologues et restaurateurs viendront apporter leurs expertises du soin (et) des images.

ART EN ALLEMAGNE (XX^E SIECLE)

Responsable : Catherine WERMESTER

Études visuelles.

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 105, Galerie Colbert

ACTUALITES DU PATRIMOINE

Responsable : Arnaud BERTINET

À travers l'étude critique et théorique d'expositions récentes, des dernières publications mais également des restaurations patrimoniales et rénovations muséales, ce séminaire cherche à fédérer les étudiants de Master en les faisant réfléchir à l'actualité patrimoniale. Cette analyse des réflexions actuelles sur le patrimoine matériel et immatériel, couplée à une mise en perspective historique, apparaît comme primordiale pour comprendre le domaine culturel et y assumer des responsabilités futures.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Responsable : Michel POIVERT

Séminaire de méthodologie de la recherche : présentation des travaux des étudiants et reprises, mises en dialogue avec les travaux de la promotion, conseils bibliographiques, ouverture sur le champ de la recherche.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

SEMESTRE 1

ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET PATRIMOINE

Responsable : Jean-François CABESTAN

ACTUALITE DE LA RECONVERSION DES EDIFICES

Si les cours s'attachent à rendre compte de l'évolution de la notion de patrimoine et de l'actualité parisienne en matière de reconversion du bâti, l'un des enjeux de ce séminaire est d'inviter les étudiants à adopter un point de vue critique sur le devenir des édifices appartenant à un passé même récent, de même que sur les conditions de leur mise en valeur et de leur transmission aux générations futures. Des visites de chantiers et de réalisations récentes sont régulièrement programmées.

L'ARCHITECTURE ET L'IMPRIME

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

L'architecture européenne, aux périodes modernes et contemporaines, produits d'édifices, des projets non bâtis et des publications. De Palladio à Ledoux, de Viollet-le-Duc à Le Corbusier, des architectes de premier plan utilisent l'imprimé pour diffuser leurs œuvres et montrer leur cohérence. Le séminaire est consacré aux liens féconds entre architecture et imprimé. Il interroge la question de l'image architecturale, ses techniques de reproduction, la relation texte-images dans la culture de l'architecte.

MODERNITE ARCHITECTURALE, HISTOIRE ET PATRIMONIALISATION

Responsable : Ronan BOUTTIER

LA VILLE OCCIDENTALE, 1750-1850 : MORPHOLOGIES, ACTEURS, PATRIMOINE

La ville occidentale est un objet d'étude ancien, un point de rencontre pour plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ce séminaire sera consacré à la ville pré-haussmannienne, en Europe et dans ses colonies. Il cherchera à mettre en avant les éléments de sa modernité en se fondant sur une étude de sa morphologie mais également sur les acteurs des transformations urbaines, tant sur le chantier qu'à une échelle administrative. On mettra l'accent sur les méthodes d'analyse propres à ce sujet interdisciplinaire qui invite en particulier à faire dialoguer l'histoire de l'art avec l'histoire sociale et la géographie. Des visites dans Paris permettront d'étudier la ville pré-haussmannienne à pied d'œuvre et d'illustrer les enjeux de protection et de valorisation de ce patrimoine.

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (UE 3)

Responsable : Marie BEAUVALET

Voir page 25

SEMESTRE 2

ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Ronan BOUTTIER

LA VILLE OCCIDENTALE, 1750-1850 : MORPHOLOGIES, ACTEURS, PATRIMOINE

La ville occidentale est un objet d'étude ancien, un point de rencontre pour plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ce séminaire sera consacré à la ville pré-haussmannienne, en Europe et dans ses colonies. Il cherchera à mettre en avant les éléments de sa modernité en se fondant sur une étude de sa morphologie mais également sur les acteurs des transformations urbaines, tant sur le chantier qu'à une échelle administrative. On mettra l'accent sur les méthodes d'analyse propres à ce sujet interdisciplinaire qui invite en particulier à faire dialoguer l'histoire de l'art avec l'histoire sociale et la géographie. Des visites dans Paris permettront d'étudier la ville pré-haussmannienne à pied d'œuvre et d'illustrer les enjeux de protection et de valorisation de ce patrimoine.

FORMES ET FONCTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (UE 3)

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 25

SEMESTRE 1

LES CINEASTES AU TRAVAIL

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Voir page 25

METHODES ET ENJEUX DE L'HISTOIRE DU CINEMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire est divisé en deux parties. La première consiste en un parcours historiographique, qui passe en revue les modalités successives d'écriture de l'histoire du cinéma, des origines à aujourd'hui ; ce panorama est également l'occasion d'étudier le positionnement respectif de l'histoire et de l'histoire de l'art vis à vis du cinéma comme objet d'étude. Dans un second temps, il s'agira de détailler les outils propres à une approche historique du cinéma, ainsi que les enjeux épistémologiques d'une telle démarche.

CINEMA ET POLITIQUE 1

Responsable : Agnès DEVICTOR

Le cinéma a partie liée avec la politique : des films traitent de sujets politiques ; le cinéma est l'objet de dispositifs publics d'intervention ; et la mise en scène de tout film est porteuse d'enjeux politiques. Ce séminaire examinera ces aspects en s'appuyant sur le cinéma iranien. Puis, les étudiants présenteront, à partir de leur mémoire, comment l'un de ces axes peut faire échos à leur recherche. Une seconde évaluation portera sur des questions soulevées durant le séminaire. Les étudiants extérieurs à la dominante cinéma, devront avoir suivi des cours pour posséder une culture en histoire du cinéma et des éléments de connaissance des dispositifs publics d'intervention dans ce secteur.

Réception des étudiants sur rendez-vous : agnes.devictor@univ-paris1.fr

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DU CINEMA

Responsable : Pascal-Alex VINCENT

FORMES ET ESTHETIQUES DU CINEMA JAPONAIS (1925-1975)

Longtemps considéré comme la première cinématographie d'Asie, le cinéma japonais a connu un âge d'or où les grands films se produisaient à la chaîne. Le système des studios a permis à de nombreux auteurs de s'affirmer, tout comme il a facilité l'émergence de nouvelles esthétiques qui allaient changer l'histoire du cinéma. Animation, avant-gardes, nouvelles vagues, films d'action, mélodrames, science-fiction : le cinéma japonais a abordé tous les genres avec succès. Illustré de nombreux extraits, ce séminaire reviendra sur la façon dont le septième art nippon, à priori loin de nous par sa langue et par sa forme, nous est au contraire très proche et très familier.

ÉCONOMIE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Responsable : Guillaume VERNET

UNE ARCHEOLOGIE DE L'« EXCEPTION CULTURELLE »

Alors que le nouveau traité de libre-échange transatlantique et l'arrivée nouvelle d'acteurs transnationaux très puissants menacent le modèle de la « spécificité » ou de l'« exception » culturelle, ce séminaire souhaite contribuer à l'historiciser, en revenant sur les débats et dispositifs qui, au sein du champ cinématographique, l'ont progressivement façonné, des années 1920 à aujourd'hui.

SEMESTRE 2

LES FILMS EXPOSES. NOUVELLES FORMES D'ECRITURE ET DE VALORISATION DU CINEMA

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Voir page 26

ENJEUX HISTORIQUES DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE 1 : COLLECTION, CONSERVATION, RESTAURATION

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire a pour objet la question du patrimoine cinématographique envisagée dans une approche historique. Dans un premier temps, un panorama historique permet de retracer l'histoire des institutions et des pratiques patrimoniales, des

origines à nos jours. Dans le second volet du séminaire sont abordées des questions particulières touchant aux notions de collection, de conservation et de restauration, au travers de séances de réflexion collective et de rencontres avec des professionnels. Au premier semestre de M2, le second volet de ce séminaire porte sur les questions de programmation et de valorisation du patrimoine, et consiste également en un atelier de programmation, en partenariat avec le CNC et le Festival de l'histoire de l'art.

CINEMA ET POLITIQUE 2

Responsable : Ania SZCZEPANSKA

Ce séminaire traitera des traces matérielles et immatérielles des conflits sociaux ainsi que des conflits militaires. A travers divers régimes d'images documentaires, nous aborderons la question des politiques mémorielles et de ses espaces (musées, villes et paysages), à partir du cas du musée d'Auschwitz. Comment le cinéma documentaire s'empare-t-il et travaille-t-il les avancées historiographiques de son temps ? Quels nouveaux savoirs produit-il ?

Ce séminaire s'adresse en priorité à des étudiantes et étudiants de la spécialité histoire du cinéma mais est tout à fait ouvert aux autres. La validation du séminaire consistera en un exercice d'analyse d'image d'archive, réalisé sous une forme audiovisuelle, par groupe de deux ou trois, dans le cadre de la collection « Une image, un regard » et en lien avec les sujets du séminaire :

<https://mediatheque.univ-paris1.fr/ufr-03-histoire-de-lart-et-archeologie/serie-une-image-un-regard/>

CONSERVATION

SEMESTRE 1

METHODES DE RECHERCHES TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Les œuvres que vous allez étudier dans le cadre de vos mémoires en M1 et M2 ont une existence matérielle. Comment étudier cette matérialité ? Comment situer cette matérialité par rapport à une étude de l'existence des objets qui constituent vos corpus, de leur histoire ? Comment étudier la Technologie face à l'Histoire ?

Il y a quatre laboratoires publics du Ministère de la culture qui s'occupent des œuvres des collections nationales : le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre de Recherche Collections (CRCC), le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et le Laboratoire du Musée de la Musique. Nous allons aborder la nature de l'information générée par ces laboratoires ainsi que les moyens de l'exploiter selon vos sujets de recherches.

CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Thomas BEAUFILS

Cet enseignement constitue une initiation à la conservation préventive. Il aborde notamment les notions d'humidité absolue et relative ainsi que les paramètres permettant de définir des conditions optimales de conservation et d'exposition de biens culturels (climat, lumière, traitement d'infestation). On envisage également les modes d'évaluation (plans d'urgence et de conservation) et de gestion des collections (planification architecturale, aménagement des réserves et conditionnement des œuvres au transport)

PHILOSOPHIE

Pour le descriptif des séminaires complémentaires de Philosophie, veuillez consulter les brochures de l'UFR 10 : <https://philosophie.panthéonsorbonne.fr/formations/master-1-philosophie>

DROIT

SEMESTRE 1

DROIT DE LA CULTURE

Responsables : Christine PAUTI et David SOLDINI

La première partie du cours s'intéresse tout d'abord à l'évolution des politiques culturelles en France et à leur financement actuel, tant par l'État que par les collectivités territoriales. Les acteurs de la culture sont ensuite étudiés : acteurs publics, mais aussi privés. La seconde partie du cours est consacrée au droit du patrimoine. Après l'étude de l'évolution historique

des politiques patrimoniales en France, les principales procédures de protection du patrimoine sont étudiées. La politique en faveur de la protection du patrimoine tant matériel qu'immatériel est ensuite détaillée. Enfin, un accent particulier est mis sur la circulation des biens culturels.

Ce cours est accessible à des étudiants non juristes.

SEMESTRE 2

PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Responsable : Tristan AZZI

La première partie du cours est consacrée à la définition des droits de propriété littéraire et artistique. Elle porte sur le droit d'auteur, lequel est attribué aux créateurs d'œuvres de l'esprit, mais aussi sur les droits voisins octroyés aux artistes-interprètes, aux producteurs de films et de disques ainsi qu'aux chaînes de radio et de télévision et, enfin, sur le droit *sui generis* dont sont investis les producteurs de bases de données. La seconde partie porte sur la réalisation de ces différents monopoles intellectuels : réalisation positive d'une part, dans la mesure où les titulaires de droits passent des contrats avec divers opérateurs (éditeurs et autres exploitants) ; réalisation négative d'autre part, qui consiste à agir en contrefaçon lorsque les droits sont violés.

EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL EN MASTER 1 ET RAPPORT

1. L'EXPÉRIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Une expérience en milieu professionnel de 175 heures (5 semaines), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire, est obligatoire en complément de la formation théorique en Master 1 dans chaque mention. Elle est réalisée entre l'année de L3 et l'année de M1 ou, à défaut, au cours de l'année de M1 et sera validée au cours du second semestre.

Attention : cette expérience en milieu professionnel ne doit en aucun cas empêcher les étudiants d'assister à leurs cours. C'est pourquoi il est préférable de la réaliser dans la période des vacances universitaires ou à temps partiel tout au long de l'année. Il est possible de valider une expérience en milieu professionnel effectuée précédemment *dans le secteur culturel*, à condition que celle-ci ait été effectuée après le 1^{er} janvier 2023 et n'ait pas été validée dans le cadre d'un cursus de Licence 3.

Sa durée est de 25 jours ouvrés (soit 5 semaines au total à raison de 5 jours par semaine à temps complet ou l'équivalent à temps partiel), répartie sur un ou plusieurs stages ou expériences de laboratoire. Conformément à la législation, une gratification est obligatoire si la durée du stage est supérieure à deux mois (soit 8 semaines à temps complet). Elle doit être versée mensuellement et elle est due à compter du premier jour du premier mois du stage.

Cas particuliers : Les étudiants salariés sur l'année universitaire (de septembre à juin), sur présentation d'un justificatif, sont dispensés de la moitié de l'expérience professionnelle. Les étudiants disposant d'un emploi salarié relevant du *domaine culturel* concerné par le Master 1, sur présentation d'un justificatif, sont dispensés de sa totalité ; ils remettront néanmoins un rapport équivalent, portant sur leur activité professionnelle.

Les étudiants n'ayant pas fait le nombre complet de jours doivent impérativement se manifester le plus tôt possible auprès de leur responsable de stage ou expérience de laboratoire et, en tout cas, avant le 31 mars 2024, date de remise du rapport. Les étudiants n'ayant pas remis de rapport à cette date passent du reste automatiquement en deuxième session. La session de rattrapage consiste en un rapport effectué sur une expérience professionnelle réalisée en mai/juin.

La ou le **responsable de stage ou de l'expérience de laboratoire** est la directrice ou le directeur du mémoire.

Les stages seront effectués dans le secteur culturel (galeries, musées, festivals, services culturels en administration, salle de cinéma, festival de cinéma, etc.).

L'expérience de laboratoire est effectuée en interne au sein d'un programme de recherche, piloté par une ou un enseignant-chercheur de l'université Paris 1. Un formulaire « Expérience pédagogique en laboratoire », à retirer auprès du secrétariat, est établi avant le début de l'activité.

Par ailleurs, il est à noter qu'aucune convention de stage (même en dehors du cursus) ne sera validée pour des périodes postérieures au 31 août 2024, sauf si l'étudiant apporte la preuve de son inscription pour l'année universitaire 2024/25.

2. LE RAPPORT

Le rapport devra être rendu sous forme papier au responsable ET sous forme numérique sur l'EPI, pour le **31 mars 2024**.

Si plusieurs expériences professionnelles ont été réalisées, le rapport comprendra autant de parties que ces expériences, jusqu'à concurrence des 25 jours.

Le rapport sera composé des parties suivantes :

- présentation du lieu ou de la structure où s'est déroulée l'expérience en milieu professionnel (historique du lieu, identité, structure) ;
- description des missions de l'étudiant (prévues par le contrat de stage ou le formulaire d'expérience en laboratoire et accomplies dans la pratique) ;
- analyse des savoirs et des compétences acquises durant l'expérience en milieu professionnel.

Les pièces à joindre sont :

- une ou plusieurs attestations de stage ou d'expérience en laboratoire signées par le responsable. Elles doivent comporter le nombre de jours de travail et attester de la durée du stage ou de l'expérience en laboratoire ;

Le rapport aura un format de 6 pages (12 000 à 15 000 signes, espaces compris). L'ensemble du rapport devra être rédigé dans une langue soignée et dans un style qui favorisera l'analyse de l'expérience plutôt que le récit anecdotique. La mise en forme devra mettre en valeur la clarté du propos. Elle pourra intégrer des photographies ou des illustrations si celles-ci sont décrites et analysées dans le corps du texte. Le titre du rapport devra mentionner l'identité de l'étudiant, le nom du directeur de recherche-tuteur du stage, le lieu et la durée de l'expérience en milieu professionnel ou en laboratoire ; il peut également comporter un sous-titre choisi librement par l'étudiant.

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE

M2

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024	
DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOUT 2024	
ENSEIGNEMENTS	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 25 septembre 2023 au samedi 23 décembre 2023
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 29 janvier 2024 au samedi 4 mai 2024
ÉCHÉANCES ADMINISTRATIVES	
Session unique	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DE SOUTENANCE	Vendredi 28 juin 2024

Selon l'article V B 3 du RCC en vigueur, « les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, **à titre dérogatoire et exceptionnel**, sur avis du directeur de mémoire ou de stage début septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. »

Le non-respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- **Parcours « Histoire de l'Art »**
- **Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »**
- **Parcours « Histoire de l'Architecture »**
- **Parcours « Histoire du Cinéma »**
- **Parcours « Digital, Médias, Cinéma »**
- **Parcours « Marché de l'Art »**

PRÉSENTATION

MASTER 2 PARCOURS HISTOIRE DE L'ART

Le master Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants en M2 la possibilité d'un parcours à finalité recherche. C'est une année charnière dans le parcours de formation en histoire de l'art, que l'étudiant la conçoive comme la dernière année de sa formation, parachevant par la rédaction d'un nouveau mémoire de recherche un cycle de cinq années d'études avant d'entrer dans la vie professionnelle, ou que ce M2 soit pensé comme une année préparatoire à l'entrée en doctorat en histoire de l'art. Dans tous les cas, la rédaction du mémoire est le cœur de cette année où, après un premier apprentissage des méthodologies de la recherche en histoire de l'art en M1, il s'agit de livrer un travail personnel, alliant synthèse et développement d'une démarche interprétative.

Le champ chronologique et géographique du M2 histoire de l'art est ouvert à l'ensemble des périodes et des aires géographiques couvertes par les enseignants-chercheurs de l'École, de l'Antiquité à la période contemporaine, de l'art occidental à une scène mondialisée, notamment pour la période contemporaine. Du point de vue méthodologique, ce Master s'appuie sur la conviction que l'histoire de l'art est située à un carrefour disciplinaire et que l'analyse de ses objets gagne à se nourrir des débats et outils des sciences humaines et sociales.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre. Il se compose pour chaque semestre de deux séminaires dont l'un avec l'enseignant directeur du mémoire. A cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

L'environnement institutionnel et de recherche dans lequel s'inscrit ce Master 2 est particulièrement riche. La proximité avec de grandes institutions patrimoniales et de recherche (INHA, INP, BnF, Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, Musée des Arts décoratifs, Musée National d'Art Moderne...) est particulièrement propice au tissage de liens permettant aux étudiants de découvrir concrètement les métiers de la recherche et du patrimoine en histoire de l'art.

Profil requis

Le parcours du M2 « Histoire de l'art » est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art et Patrimoine et musées, et désireux de poursuivre sa spécialisation et son expérience de la recherche.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire de l'art ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Les candidats retenus ont une semaine pour effectuer leur inscription administrative.

Principaux débouchés

En assurant des compétences scientifiques spécialisées, la formation prépare aux métiers de l'enseignement et de la recherche, du monde des musées et des institutions culturelles, à l'activité journalistique et au marché de l'art et à l'expertise. Elle permet d'accéder aux études doctorales, sous réserve d'acceptation du projet de thèse par l'École doctorale.

Responsable de la formation

Monsieur Philippe PLAGNIEUX
Galerie Colbert (Bureau 113)
2 rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 « Histoire de l'Art »

- Organisation des enseignements -

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix			
Coefficient : 7		Crédits : 14	
Art antique			
> Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
> Céramique et architecture grecques	A. Duplouy	24h	
>Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	G. Tallet	24h	
>Architecture antique : langage et méthodes d’analyse	S. Bourdin	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l’Italie républicaines	S. Bourdin	24h	
Art médiéval			
>Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l’art du monde byzantin 1	D. Pieri		
Questions d’iconologie monumentale	Ph Plagnieux	21h	
>Questions d’histoire de l’art médiéval 1	F. Journot	21h	
Amérique précolombienne			
> Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
Art des temps modernes			
Renaissance italienne 3	S. Hendler	21h	
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 1	M. Weemans	21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l’art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 2	E. Beck Saiello	21h	
Patrimoine et histoire de l’art 3	E. Hammen	21h	
Art contemporain			
Problèmes d’interprétation en histoire de l’art contemporain 1	P. Wat	21h	
Questions de peinture 3	E. Zabunyan	21h	
Art, science et psychologie 1	P. Rousseau	21h	
Être artiste au XX ^{ème} siècle 1	Ph. Dagen	21h	
Arts et Sociétés 1	L. Bertrand Dorléac /T. Boulvain	24h	
>Méthodes de recherche technologique	W. Whitney	24h	
Art et mondialisation	M. Gispert	21h	
Histoire et esthétique de la photographie 2	M. Poivert	21h	
Histoire de l’architecture			
Histoire de l’architecture à la période contemporaine 1	J.-Ph. Garric	21h	
>Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l’architecture	E. Marantz	21h	
L’art du projet 1	Séminaire suspendu	24h	
UE 2 Complémentaire : 1 séminaire au choix			
Coefficient : 7		Crédits : 14	
Un séminaire de la liste de l’UE 1		21h ou 24h	
UE 3 Langues :			
Coefficient : 1		Crédits : 2	
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant		60h	

>Matière commune M1/ M2

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	HEURES CM
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix		Coefficient : 1	Crédits : 3
Art antique			
>Grecs et indigènes en Occident	A. Duplouy		24h
>Sculpture grecque	F. Prost		24h
>Orient hellénistique et romain II : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	G. Tallet		24h
>Sanctuaires et territoires en Gaule romaine	S. Bourdin/L. Laüt		24h
Art médiéval			
>Art et archéologie islamiques 2	J.-P. Van Staevel		24h
>Archéologie et Histoire de l’art du monde byzantin 2	D. Pieri		
Les arts monumentaux à l’époque médiévale : formes, matières fonctions	Ph Plagnieux		21h
>Questions d’histoire de l’art médiéval 2	Séminaire suspendu		21h
Amérique précolombienne			
> Journées d'archéologie précolombienne	B. Faugère		24h
Art des temps modernes			
Renaissance italienne 4	S. Hendler		21h
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 2	M. Weemans		21h
Problèmes et méthodes en histoire de l’art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 3	L. Capodiec		21h
Patrimoine et histoire de l'art 4	A. Bertinet		21h
Art contemporain			
Problèmes d’interprétation en histoire de l’art contemporain2	P. Wat		21h
Questions de peinture 4	E. Zabunyan		21h
Art, science et psychologie 2	P. Rousseau		21h
Être artiste au XX ^{ème} siècle2	Ph. Dagen		21h
Arts et Sociétés 2	L. Bertrand Dorléac/ T. Boulvain		24h
>Objet, Art, Territoires	S. Laurent		21h
>Art en Allemagne au XXe siècle	C. Wermester		
Histoire et esthétique de la photographie 3	M. Poivert		21h
Histoire de l’architecture			
Histoire de l’architecture à la période contemporaine 2	J.P. Garric		21h
>Actualités de la recherche en histoire de l’architecture	R. Bouttier		21H
L’art du projet 2	Séminaire suspendu		24h
UE 2 Complémentaire : 1 séminaire au choix		Coefficient : 1	Crédits : 3
Un séminaire de la liste de l’UE 1			21h ou 24h
UE 3 Mémoire :		Coefficient : 8	Crédits : 24
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)			100h
Volume semestriel minimum par étudiant			142h

> Matière commune M1/ M2

Master 2 / Parcours « Histoire de l'Art »

- Thèmes des cours -

ART ANTIQUE

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Voir page 26

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable : Alain DUPLOUY

Voir page 27

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : ÉGYPTÉ, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Gaëlle TALLET

Voir page 27

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Stéphane BOURDIN

Voir page 27

ARCHITECTURE ANTIQUE : LANGAGE ET METHODES D'ANALYSE

Responsable : Stéphane BOURDIN

Voir page 27

SEMESTRE 4

GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsable : Alain DUPLOUY

Voir page 28

SCULPTURE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Voir page 27

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN II : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : Gaëlle TALLET

Voir page 28

SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Stéphane BOURDIN et Laure LAÛT

Voir page 28

ART MÉDIÉVAL

SEMESTRES 3 & 4

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1 & 2

Responsable : Dominique PIERI

Voir page 28

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1 ET 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Voir page 28

Réception des étudiants en marge du séminaire, le vendredi au premier semestre, le jeudi au second semestre, ou sur rendez-vous.

SEMESTRE 3

QUESTIONS D'ICONOLOGIE MONUMENTALE A L'EPOQUE MEDIEVALE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Ce séminaire abordera le contexte de la commande, ainsi que les processus d'élaboration et les conditions de création de l'œuvre d'art, plus spécifiquement la sculpture funéraire. Dans une démarche cherchant à lier plus étroitement histoire, spiritualité et histoire de l'art, on traitera plusieurs études de cas.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1

Responsable : Florence JOURNOT

Voir page 29

SEMESTRE 4

LES ARTS MONUMENTAUX A L'EPOQUE MEDIEVALE : FORMES, MATIERES, FONCTIONS

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Le statut de l'artiste et la commande artistique durant les derniers siècles du Moyen Âge à l'épreuve des textes. Les séances sont communes aux M1 et M2 du second semestre.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 2

Séminaire suspendu pour l'année 2023/2024

Voir page 29

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

SEMESTRE 3

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 29

SEMESTRE 4

JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 29

HISTOIRE DE L'ART DES TEMPS MODERNES

SEMESTRE 3

RENAISSANCE ITALIENNE 3

Responsable : Sefy HENDLER

GENESE D'UNE EXPOSITION : LES MEDICIS ET LE GHETTO DE FLORENCE

Le séminaire se focalisera sur le projet d'exposition, développé avec le Medici Archive Project (MAP) de Florence pour les Galeries des Offices, sur l'histoire méconnue du Ghetto de Florence. Créé par Cosme Ier de Médicis, fruit d'un calcul politique et économique complexes, le Ghetto était avant tout un lieu de ségrégation mais aussi le pivot d'un important microcosme humain, culturel et religieux. Sa fondation, basée sur le modèle juridique du Ghetto de Venise (1516) et de Rome (1555), se fit sur la base des conceptions religieuses et doctrinales de la Contre-Réforme et permit un rapprochement utilitaire du Duché de Toscane de l'Église du Concile de Trente. Se tournant vers l'extraordinaire patrimoine artistique des Galeries des Offices, le projet d'exposition entend mettre en lumière une page importante mais peu connue de la stratégie culturelle des Médicis. Ce sera aussi l'occasion d'observer la place primordiale dans l'art florentin du XVe et XVIe siècle de figures héroïques que l'on appelait les 'hébreux' tels Joseph, Judith mais aussi David et Moïse.

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII^E-XVIII^E SIECLES) 2

Responsable : Émilie BECK SAIELLO

LES ECRITS ORDINAIRES D'ARTISTES

Le séminaire sera consacré aux « écrits du for privé », autrement appelés écrits ordinaires ou écritures de l'intime. Si les *Mémoires* d'Élisabeth Vigée Le Brun ou le *Journal* de Thomas Jones sont bien connus, ils appartiennent à la catégorie des récits autobiographiques rétrospectifs, construits savamment par leur auteur afin de constituer un autoportrait idéal à léguer à la postérité. Bien différents sont les écrits ordinaires – livres de comptes domestiques ou professionnels, correspondances, listes d'œuvres etc... - instruments de gestion souvent destinés à disparaître avec la mort de l'artiste ou la fermeture de l'atelier. Ces documents, délaissés sinon détruits, sont en revanche de précieux outils pour l'historien. Au-delà de leur utilité pour établir le catalogue raisonné de l'œuvre – comme le *Liber Veritatis* pour celui de Claude Lorrain -, ils constituent une source indispensable pour l'histoire sociale de l'art et pour l'histoire matérielle, l'histoire de l'intime et de la construction de soi.

Les séances alterneront étude du thème (avec distribution de textes à analyser et de bibliographies) et présentation des travaux de recherche en cours.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI^E-XVII^E SIECLES) 1

Responsable : Michel WEEMANS

L'IMAGE PIEGE. IMAGES DU PIEGE ET PIEGES DE L'IMAGE DANS L'ART NEERLANDAIS DE LA PREMIERE MODERNITE

Personnages en train de présenter une souricière, oiseleurs embusqués, figures diaboliques posant des pièges, natures mortes peintes en trompe l'œil exhibant des cages à oiseau et des filets : l'art des Pays-Bas de la première modernité est parsemé de pièges. Nous explorerons cette iconographie sous l'angle de la notion « d'image piège » qui sera progressivement définie, en entretenant les fils de la théologie, de l'anthropologie, de l'histoire de l'art et de la théorie de l'art. L'accent sera mis sur la réflexion des peintres et des théoriciens sur l'analogie entre l'image et le piège. Ce séminaire examinera les figures artistiques de l'illusion et envisagera la longue histoire de l'association de l'art avec la tromperie.

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 3

Responsable : Émilie HAMMEN

MODE, PATRIMOINE ET MUSEES

Ce séminaire vise à retracer les grandes étapes de la patrimonialisation de la mode et du vêtement. Nous étudierons la manière dont les nombreux éléments de la parure ont rejoint les collections de différents modèles de musées dès le XIX^e siècle – musées d'arts industriels, musées d'histoire ou encore d'ethnographie – avant l'apparition d'institutions ou de départements dédiés au siècle suivant. Il s'agira également de comprendre l'évolution des expositions de mode depuis

l'adoption des *period rooms*, qui placent le vêtement au sein d'un ensemble décoratif, jusqu'aux initiatives contemporaines cherchant à restituer un phénomène culturel, dynamique et complexe, qui s'incarne par-delà le seul vêtement.

SEMESTRE 4

RENAISSANCE ITALIENNE 4

Responsable : Sefy HENDLER

ÉCHEC, UNE HISTOIRE DE SUCCÈS ? POUR UNE ARCHEOLOGIE DU CONCEPT ARTISTIQUE À LA RENAISSANCE

L'échec a non seulement joué un rôle important dans la vie artistique de la Renaissance, mais a également été un élément crucial dans la création de l'image de l'artiste et de l'appréciation de son art. Ce séminaire de recherche focalisera sur la question de l'échec artistique, principalement en peinture et sculpture, dans l'Italie de la Renaissance. Nous poserons la question de la définition de l'échec, en particulier dans le contexte de la première modernité. Nous essaierons ensuite de mettre en place une nouvelle façon de classer et de comprendre l'échec dans les arts de la Renaissance, à travers l'établissement d'une typologie des échecs artistiques. Avec un cadre historiographique et théorique plus complet, il s'agira non seulement de mieux comprendre l'échec artistique au Cinquecento, mais aussi d'avoir une perception plus claire de sa 'fortune' au 17^{ème} siècle.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI^E-XVII^E SIECLES) 2

Responsable : Michel WEEMANS

Le séminaire de Master 2 du second semestre portera sur la présentation des recherches récentes sur l'art des Pays-Bas et en Europe à l'époque de la première modernité. Des visites de collections seront programmées (Fondation Custodia, Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, Cabinet des dessins du Louvre et de l'École des Beaux-Arts de Paris).

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 4

Responsable : Arnaud BERTINET

Le séminaire aura lieu au Musée Carnavalet et traitera de sujets autour de cet établissement.

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII^E-XVIII^E SIECLES) 3

Responsable : Luisa CAPODIECI

EGYPTOMANIA !

Qu'est-ce que l'Égyptomanie ? A-t-elle vraiment existé ? Existe-t-elle aujourd'hui ? Dans ce séminaire, nous étudierons les « apparitions » de l'ancien Égypte en Occident, ses messages, ses formes, ses métamorphoses. Nous nous interrogerons sur la mémoire culturelle – la 'mnémohistoire' selon Jan Assmann – et sur la 'survivance' – (*Nachleben*) selon Aby Warburg – pour mener une enquête sur les potentialités sémantiques des *ægyptiaca* avant les découvertes de Champollion et la naissance de l'égyptologie. Des spécialistes de renommée internationale interviendront dans le séminaire pour approfondir certains thèmes et problématiques.

HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN

SEMESTRES 3 ET 4

PROBLEMES D'INTERPRETATION EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN 1 ET 2

Responsable : Pierre WAT

L'analyse de l'art contemporain met en jeu plusieurs démarches qui, réunies, construisent le jugement sur les œuvres d'art. Les artistes sont parfois interprètes de leur propre travail, les critiques construisent des jugements tributaires de l'évolution des idées, les historiens élaborent des notions ou des questions qui permettent d'étudier le passé. Toutes ces démarches n'aboutissent pas à un résultat équivalent mais signifient au contraire la dimension historique de tout jugement et la fonction de l'interprétation qu'elle soit déclarée en tant que telle ou au contraire implicite voire involontaire. À partir d'exemples, on cherchera à mettre en évidence la valeur d'interprétation dans le discours sur l'art.

QUESTIONS DE PEINTURE 3 ET 4

Responsable : Elvan ZABUNYAN

ART CONTEMPORAIN, MIGRATIONS, RECITS ENLACÉS (XX^E-XXI^E SIECLES)

Ce séminaire s'attache à étudier les récits enlacés entre l'art contemporain depuis les années 1960 et les migrations de personnes, d'objets et d'idées entre les continents. À partir d'une critique postcoloniale, seront interrogés les ascendances, les exils, les diasporas et la façon dont les artistes réfléchissent à la mémoire des lieux et aux généalogies en convoquant des

archives visuelles et textuelles dans un contexte global. Les séances alterneront études de cas, ateliers de lecture et invitations extérieures. Elles aboutiront à un travail de restitution collectif de la recherche.

Réception des étudiantes et des étudiants le vendredi de 11h30 à 13h00 et sur rdv, bureau 115, Galerie Colbert

ART, SCIENCE ET PSYCHOLOGIES (XIX^E-XX^E SIECLES) 1 ET 2

Responsable : Pascal ROUSSEAU

MIND CONTROL (XIXE-XXE SIECLES)

Le séminaire sera consacré à la question du conditionnement psychologique dans ses relations aux pratiques et protocoles de l'art contemporain (XIXe-XXe siècles). Il s'agira d'éclairer les échanges entre artistes et scientifiques au cours de la modernité, et de préciser, à partir de divers cas d'études, la nature de la fascination des artistes pour le contrôle psychique du spectateur dans le rapport à l'espace et à l'environnement, les systèmes et dispositifs d'influence sur les états de conscience, en faisant l'hypothèse que la période choisie constitue un moment privilégié dans le développement de la culture des sciences neurologiques, psychologiques et psychiatriques.

Réception des étudiants le vendredi de 11 h00 à 12h45, bureau 114, Galerie Colbert

ÊTRE ARTISTE AU XX^E SIECLE 1 ET 2

Responsable : Philippe DAGEN

PORTAIT DE L'ARTISTE EN VOLEUR

Qu'entend-on par appropriation aujourd'hui, alors que cette notion est de plus en plus souvent employée ? Quelles sont les indices, les enjeux et les conséquences de telles appropriations quand elles se saisissent de formes d'art propres à des civilisations non-occidentales ? Réciproquement, qu'en est-il d'artistes venus de ces mondes et qui pratiquent des modes de création longtemps considérés comme caractéristiques de l'art occidental, la peinture par exemple ?

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert

ARTS ET SOCIÉTÉS 1 ET 2

Responsable : Laurence BERTRAND DORLEAC et Thibault BOULVAIN

Le séminaire *Arts & Sociétés* se consacre au monde des représentations visuelles. Il reçoit des chercheurs et des chercheuses en sciences humaines et sociales (histoire de l'art, histoire, anthropologie, philosophie, littérature, droit...) dont les travaux en cours sur des questions essentielles contribuent à enrichir les savoirs et pratiques des étudiantes et des étudiants engagés dans la préparation d'un mémoire ou d'une thèse de doctorat. À chaque séance, une recherche en cours sera présentée avant de faire l'objet d'une discussion.

Évaluation : un oral ou un écrit à la fin de chaque semestre, qui rendra compte de l'apport des séances du séminaire en relation avec les recherches menées par les étudiantes et les étudiants.

Lieu et dates : Sciences Po, 1, Saint-Thomas. 75007. Site : <https://www.sciencespo.fr/artsetsocietes/fr/>

SEMESTRE 3

METHODES DE RECHERCHES TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Voir page 36

ART ET MONDIALISATION

Responsable : Marie GISPERT

Voir page 32

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 2

Responsable : Michel POIVERT

Les études analogiques pourraient prendre pour objet les attitudes, les formes, les productions qui proposent une réconciliation entre les deux cultures (numérique et analogiques), par l'expérimentation et non l'opposition. Création à partir des médiums obsolètes, capacité de redessiner une histoire en percevant l'obsolète comme une forme de réparation, ingéniosité expérimentale de la reconversion des outils et des savoir-faire, éthique de la REGENERATION, voilà le contour non exhaustif des études analogiques.

SEMESTRE 4

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 3

Responsable : Michel POIVERT

Les études analogiques 2 : c'est un apparent paradoxe : l'intérêt pour une culture analogique (tangible) produit une esthétique du spectral, c'est-à-dire provenant d'un passé ou d'un imaginaire de l'obsolescence (d'une inactualité, d'un passé rendu présent) ; ainsi la pellicule, le vinyle, le remploi de matériaux constitue dans un cadre écosophique une alternative à une culture dominante du numérique en aboutissant à une esthétique « hantologique ».

ART EN ALLEMAGNE (XX^E SIECLE)

Responsable : Catherine WERMESTER

Voir page 33

OBJET, ART TERRITOIRES

Responsable : Stéphane LAURENT

Voir page 32

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

SEMESTRES 3 ET 4

L'ART DU PROJET 1 ET 2

Séminaire suspendu

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 1 ET 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 59

SEMESTRE 3

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Marie BEAUVALET

Voir page 25

SEMESTRE 4

ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Ronan BOUTTIER

Voir page 34

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- **Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »**
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS HISTOIRE DE L'ART-PHILOSOPHIE

Dans ce parcours, il s'agit d'opérer la convergence entre deux discours majeurs sur l'art : l'histoire de l'art et la philosophie de l'art. On tirera parti des tensions fondatrices de la culture occidentale : les rapports entre théorie et pratique, conceptualisation et empiricité, induction et déduction, définition et description, temporalité et atemporalité. L'intérêt est de prendre la mesure de la manière dont ces différentes approches se mêlent et s'enrichissent réciproquement : par la prise en considération de l'historicité des catégories, la conceptualisation du devenir des formes artistiques, l'intégration dans la pratique des discours théoriques.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre. Il se compose pour chaque semestre de deux séminaires dont l'un est dispensé à l'UFR 03 (Histoire de l'art) et l'autre à l'UFR 10 (Philosophie). A cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

Profil requis

Le parcours du M2 « Histoire de l'art/Philosophie » est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art, Patrimoine et musées et Philosophie. Il s'adresse tout particulièrement à ceux qui ont suivi dans les années précédentes des enseignements leur ayant permis d'acquérir des bases dans les domaines concernés par le master.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire de l'art/Philosophie ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidats retenus ont une semaine pour effectuer leur inscription administrative.

Principaux débouchés

En assurant des compétences scientifiques spécialisées, la formation prépare aux métiers de l'enseignement et de la recherche, de la critique d'art et du journalisme. Elle permet d'accéder aux études doctorales, sous réserve d'acceptation du projet de thèse par l'École doctorale.

Responsable de la formation

Galerie Colbert
2 rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Histoire de l'Art/ Philosophie »

- Organisation des enseignements -

Responsable : Catherine MENEUX

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		HEURES	
		CM	TD
UE 1 Histoire de l'art : 1 séminaire au choix	Coefficient : 7	Crédits : 14	
Archéologie de la cité grecque		24h	
Céramique et architecture grecques		24h	
Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre		24h	
Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines		24h	
Architecture antique : langage et méthodes d'analyse		24h	
Art et archéologie islamiques 1		24h	
Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1		24h	
Questions d'iconologie monumentale		21h	
Questions d'histoire de l'art médiéval 1		21h	
Archéologie et arts précolombiens		24h	
Renaissance italienne 3		21h	
Peinture en Europe du Nord (XVI ^e -XVII ^e siècles) 1		21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVII ^e -XVIII ^e siècles)		21h	
Patrimoine et histoire de l'art 3		21h	
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 1		21h	
Questions de peinture 3		21h	
Art, science et psychologie 1		21h	
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 1		21h	
Arts et Sociétés 1		24h	
Méthodes de recherche technologique		24h	
Histoire et esthétique de la photographie 2		21h	
Art et mondialisation		21h	
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture		21h	
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 1		21h	
L'art du projet 1		24h	
UE 2 Philosophie : 1 séminaire au choix	Coefficient : 7	Crédits : 14	
Cours de mise à niveau		26h	
Éthique appliquée		19h30	
Ethique et finance		19h30	
Histoire de la philosophie ancienne		19h30	
Histoire de la philosophie arabe ou médiévale		19h30	
Histoire de la philosophie moderne A		19h30	
Histoire de la philosophie moderne B		19h30	
Histoire de la philosophie contemporaine A		19h30	
Histoire de la philosophie contemporaine B		19h30	
Histoire de la philosophie politique		19h30	
Histoire de la théorie économique		19h30	
Histoire des doctrines juridiques		19h30	
Métaphysique		19h30	
Phénoménologie		19h30	
Philosophie/histoire des sciences A		19h30	
Philosophie/histoire des sciences B		19h30	

Philosophie/histoire des sciences formelles A	19h30	
Philosophie/histoire des sciences formelles B	19h30	
Philosophie du droit 1	19h30	
Philosophie de l'art	19h30	
Philosophie de la connaissance et du langage	19h30	
Philosophie des religions	19h30	
Philosophie des sciences sociales	19h30	
Philosophie du langage	19h30	
Philosophie économique	19h30	
Philosophie française contemporaine	19h30	
Philosophie morale	19h30	
Philosophie politique 1	19h30	
Philosophie sociale	19h30	
Socio-anthropologie des techniques contemporaines	19h30	
Théorie du droit	19h30	
Théorie sociale et normativité	19h30	
UE 3 Langues :	Coefficient : 1	Crédits : 2
Langue vivante		18h
Volume semestriel minimum par étudiant		58h30

>Matière commune M1/ M2

Pour le descriptif des séminaires de Paris 1, se reporter aux pages 47-52

Pour le descriptif des séminaires de philosophie, consulter le site de l'UFR 10 :

<https://philosophie.panthonsorbonne.fr/formations/master-2-philosophie>

Semestre 4		Crédits : 30
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		HEURES CM
UE 1 Spécialité : 1 séminaire au choix	Coefficient : 1	Crédits : 3
Grecs et indigènes en Occident		24h
Sculpture grecque		24h
Orient hellénistique et romain II : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale		24h
Sanctuaires et territoires en Gaule romaine		24h
Art et archéologie islamiques 2		24h
Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 2		24h
Les arts monumentaux à l'époque médiévale : formes, matières fonctions		21h
Questions d'histoire de l'art médiéval 2		21h
Journées d'archéologie précolombienne		24h
Renaissance italienne 4		21h
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 2		21h
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 3		21h
Patrimoine et histoire de l'art 4		21h
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 2		21h
Questions de peinture 4		21h
Art, science et psychologie 2		21h
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 2		21h
Arts et Sociétés 2		24h
Objet, Art, Territoires		21h
Histoire et esthétique de la photographie 3		21h
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 2		21h
Actualités de la recherche en histoire de l'architecture		21h
L'art du projet 2		24h
UE 2 Complémentaire : 1 séminaire au choix	Coefficient : 1	Crédits : 3
Éthique appliquée 2		19h30
Histoire de la philosophie ancienne		19h30
Histoire de la philosophie arabe ou médiévale		19h30
Histoire de la philosophie moderne A		19h30
Histoire de la philosophie moderne B		19h30
Histoire de la philosophie contemporaine A		19h30
Histoire de la philosophie contemporaine B		19h30
Histoire de la philosophie politique		19h30
Histoire de la théorie économique		19h30
Histoire des doctrines juridiques		19h30
Langue philosophique		19h30
Métaphysique		19h30
Phénoménologie		19h30
Philosophie/histoire des sciences C		19h30
Philosophie/histoire des sciences D		19h30
Philosophie/histoire des sciences formelles C		19h30
Philosophie/histoire des sciences formelles D		19h30
Philosophie du droit 2		19h30
Philosophie de l'art		19h30
Philosophie de la connaissance et du langage		19h30
Philosophie des religions		19h30
Philosophie des sciences sociales		19h30
Philosophie du langage		19h30
Philosophie économique		19h30
Philosophie française contemporaine		19h30
Philosophie morale		19h30
Philosophie politique 2		19h30
Philosophie sociale 2		19h30
Socio-anthropologie des techniques contemporaines		19h30
Théorie du droit		19h30
Théorie sociale et normativité		19h30
UE 3 Mémoire :	Coefficient : 8	Crédits : 24
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)		105h
Volume semestriel minimum par étudiant		145h30

>Matière commune M1/ M2

Pour le descriptif des séminaires de Paris 1, se reporter aux pages 47-52 et pour les séminaires de philosophie, consulter le site de l'UFR 10 : <https://philosophie.pantheonsorbonne.fr/formations/master-2-philosophie>

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »
- ***Parcours « Histoire de l'Architecture »***
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Le Master Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants en M2 la possibilité d'un parcours spécialisé en histoire de l'architecture, qui est l'aboutissement des enseignements dispensés dans ce domaine dans les années précédentes, notamment en M1. Le cadre géographique et chronologique des objets d'étude abordés est essentiellement la France, l'Europe et l'extension internationale de leur production architecturale du XVIII^e siècle à nos jours. La définition de l'architecture englobe les productions bâties ou dessinées, les pratiques pédagogiques, les discours et les différents types de médiatisation (de l'imprimé à l'exposition et au numérique). Si les points communs sont nombreux entre histoire de l'art et histoire de l'architecture, en termes de méthode, ce dernier domaine présente néanmoins des spécificités liées à la nature des objets architecturaux ou urbains étudiés, au lien de nécessité qu'ils entretiennent le plus souvent avec la société, enfin, à une historiographie spécifique. Ce qui justifie une relative autonomie de cette spécialité dans le contexte général de l'histoire de l'art.

L'enseignement est organisé de façon à permettre aux étudiants de concentrer leur activité sur la rédaction du mémoire qui est soutenu en fin de second semestre. Il se compose pour chaque semestre de deux séminaires dont l'un est dispensé à Paris 1 (UE 1) et l'autre (UE 2) à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, dans le cadre d'un partenariat entre les deux établissements. A cela s'ajoute la préparation et la soutenance du mémoire.

Les partenariats s'établissent autour de l'accueil d'étudiants en stage, de l'organisation conjointe de journées d'études, du travail des étudiants de M2 sur les fonds d'archives, dans le cadre de leurs recherches, ou de la participation à des projets de recherche collectifs. Les principaux partenaires sont : la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'École de Chaillot, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, l'Institut national d'histoire de l'art, la Bibliothèque nationale de France.

Profil requis

Le parcours du M2 « histoire de l'architecture » du Master Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art et Patrimoine et musées. Il s'adresse tout particulièrement à ceux qui ont suivi dans les années précédentes des enseignements leur ayant permis d'acquérir des bases dans cette spécialité.

Il est également ouvert aux diplômés en architecture ayant déjà rédigé en master un mémoire de recherche se rattachant au domaine de l'histoire de l'architecture, ou aux étudiants d'autres parcours pouvant se prévaloir d'une préparation à la spécialité enseignée.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire de l'architecture ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Les candidats retenus ont une semaine pour effectuer leur inscription administrative.

Principaux débouchés

Les débouchés après le M2 concernent les domaines du patrimoine architectural ou de l'action culturelle : études architecturales et urbaines ou emplois dans la médiation culturelle pour des collectivités ou des professionnels du patrimoine. Les étudiants titulaires de ce master sont susceptibles de s'inscrire en doctorat à Paris 1 ou dans un autre établissement accueillant des thèses en histoire de l'architecture, en fonction de leur domaine d'étude et sur accord d'un directeur de thèse.

Responsable de la formation

Monsieur Jean-Philippe GARRIC
Galerie Colbert (Bureau 121)
2 rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Histoire de l'architecture »

- Organisation des enseignements –

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
UE 1 : Spécialité	Coefficient : 8	Crédits : 16	21h
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 1		J.-Ph. Garric	
UE 2 : Complémentaire	Coefficient : 6	Crédits : 12	21h/24h
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture		M. Beauvalet	
L'art du projet 1		Séminaire suspendu	
UE 3 : Langues	Coefficient : 1	Crédits : 2	
Volume horaire minimum étudiant		60h	

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
UE 1 Spécialité	Coefficient : 1	Crédits : 3	21h
Histoire de l'architecture à l'époque contemporaine 2		J.-Ph. Garric	
UE 2 complémentaire (1 stage de 175h ou 1 séminaire à choisir)	Coefficient : 1		
Crédits : 3	entre 21h et 175h		
Actualités de la recherche en histoire de l'architecture (21h)		R. Bouttier	
L'art du projet 2 (24h)		Séminaire suspendu	
Stage de 175h			
UE 3 : Mémoire	Coefficient : 8	Crédits : 24	
Formation à la recherche en autonomie (mémoire)		100h	
Volume horaire minimum étudiant		142h	

Le séminaire « L'art du projet » étant suspendu, veuillez-vous référer à l'offre de formation en Master 2 et opter pour le séminaire de votre choix.

Master M 2 / Parcours « Histoire de l'Architecture »

- Thèmes des cours –

UE 1 : SPECIALITE

SEMESTRES 3 ET 4

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 1 ET 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

ARCHITECTURES CONÇUES, ARCHITECTURES CONSTRUITES, ARCHITECTURES MEDIATISEES

L'œuvre architecturale implique un processus long, complexe et collectif. Construire pour un particulier et plus encore pour la communauté implique d'imaginer des formes et des espaces, de s'accorder sur un projet, de le construire grâce à des équipes, et souvent de le médiatiser. Ce séminaire trans-période s'appuie sur des cas d'étude pour analyser la diversité des approches de l'histoire de l'architecture selon les objets qu'elle étudie et les questions qu'elle leur adresse.

UE 2 : COMPLEMENTAIRE

SEMESTRE 3 et 4

L'ART DU PROJET 1 ET 2

Séminaire suspendu

SEMESTRE 3

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Marie BEAUVALET

Voir page 25

SEMESTRE 4

ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Ronan BOUTTIER

Voir page 34

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- **Parcours « Histoire du Cinéma »**
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS HISTOIRE DU CINÉMA

Le parcours « Histoire du cinéma » en M2, seul de ce genre en France à être pleinement intégré à une école d'Histoire de l'art, fait suite à une formation de spécialité en histoire du cinéma au sein de la L3 et du M1 d'histoire de l'art. Il est également lié au master mention Patrimoine et musées par le biais d'une mutualisation d'enseignements.

Le parcours « Histoire du cinéma » entend développer une approche historienne des images animées. Cette formation s'organise autour de trois axes majeurs, qui articulent l'apprentissage de la recherche fondamentale et les pratiques professionnelles : le travail sur les archives cinématographiques et audiovisuelles, l'étude du patrimoine cinématographique et la création documentaire. Dans son volet « archives », elle permet d'acquérir des compétences en matière de recherche, d'identification et d'analyse d'images. Le volet « patrimoine » consiste dans une étude de l'histoire et des modalités actuelles de la conservation, de la restauration et de la valorisation des films du patrimoine. Le volet « création documentaire » est consacré à un apprentissage de l'écriture et de la réalisation de films documentaires, appuyé sur un enseignement sur l'histoire de ce genre et un dialogue avec des cinéastes autour de leurs projets et réalisations.

Les enseignements proposés permettent de couvrir différentes aires géographiques du cinéma mondial (cinéma américain, d'Europe occidentale, cinématographies des pays d'Europe de l'Est, cinéma asiatique, cinématographie moyen-orientale...). Ces séminaires travaillent autour de problématiques théoriques, historiques, politiques et artistiques.

Après le socle commun de M1, dans lequel les enseignements de la spécialité Histoire du cinéma permettent l'acquisition de connaissances d'ordre historique et historiographique et de compétences méthodologiques générales, le parcours « Histoire du cinéma » en M2 offre des enseignements articulant une approche académique et des pratiques professionnalisantes dans le domaine des images d'archives, du patrimoine cinématographique et de la création documentaire.

Il est conseillé aux étudiants de licence visant une inscription dans le parcours « Histoire du cinéma » de s'inscrire dès le M1 dans le master Histoire de l'art pour y suivre les enseignements de la spécialité Histoire du cinéma, qui constituent la meilleure préparation au parcours de M2.

Le parcours « Histoire du cinéma » dispose d'un vaste réseau de partenariats institutionnels qui sont les principaux acteurs dans le milieu des archives et du patrimoine cinématographiques et audiovisuels. Ces partenaires interviennent activement dans la formation, par des interventions dans les enseignements, l'accueil de séances de cours, l'accueil d'étudiants en stage et la proposition de sujets de recherche.

Ces partenaires sont : les Archives françaises du film du CNC, la Cinémathèque française, la Cinémathèque de Toulouse, l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD), la Bibliothèque nationale de France (départements des Arts du spectacle et de l'Audiovisuel), l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et l'Inatèque, le Forum des Images, la fondation Jérôme Seydoux-Pathé, l'Institut de Recherche et d'Innovation (IRI) du Centre Georges Pompidou et l'association Périphérie, ainsi que le cinéma Le Méliès de Montreuil.

Profil requis

Le parcours du M2 « Histoire du cinéma » du Master mention Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1, notamment dans les mentions Histoire, Histoire de l'art, Patrimoine et musées et Cinéma. Il s'adresse particulièrement aux étudiants intéressés par la question des archives et du patrimoine cinématographiques, ainsi qu'aux politiques du cinéma.

Modalités d'admission

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Histoire du cinéma ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Les candidats retenus ont une semaine pour effectuer leur inscription administrative.

Principaux débouchés

Les étudiants du parcours « Histoire du cinéma » sont susceptibles de trouver un emploi dans les domaines suivants : recherche et analyse d'archives pour les documentaires historiques au cinéma ou à la télévision ; écriture, réalisation et production de documentaires ; conservation, restauration et valorisation du patrimoine cinématographique (programmation en salle, festivals, édition DVD/VOD, etc.). Ils ont également la possibilité de se présenter aux concours pour des emplois publics, notamment au CNC, ainsi que de se présenter au concours de la Femis, notamment dans les filières réalisation et distribution-exploitation.

Responsable de la formation

Madame Sylvie LINDEPERG
Galerie Colbert (Bureau 122)
2 rue Vivienne
75002 Paris

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Histoire du Cinéma »

- Organisation des enseignements -

Responsable : Sylvie LINDEPERG

BONUS : Langue vivante aux deux semestres

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 Méthodologie de la recherche	Coefficient : 5	Crédits : 10	
Les images d'archive au cinéma : prise et reprise	S. Lindeperg	24h	
UE 2 Spécialité (Deux séminaires obligatoires)	Coefficient : 9	Crédits : 18	
Islam, guerre, archives	A. Devictor	24h	
Enjeux historiques du patrimoine cinématographique 2 : programmation, édition, valorisation	D. Vezyroglou	24h	
UE 3 Langues :	Coefficient : 1		
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant		90h	

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Méthodologie de la recherche	Coefficient : 2	Crédits : 4	
Dialogues : les écritures documentaires de l'histoire	S. Lindeperg	24h	
UE 2 : Séminaire de parcours (un séminaire au choix)	Coefficient : 4	Crédits : 4	
Histoire et pratique de la critique et de l'exploitation	S. Goudet	24h	
Création documentaire contemporaine : écriture, production, distribution	A. Szczepanska	24h	
UE 3 : Outils de la recherche et de l'insertion professionnelle (un élément au choix)	Coefficient : 0		
Images documentaires	Séminaire suspendu	20h	
Histoire culturelle du cinéma	D. Vezyroglou	20h	
Théâtres de la mémoire	S. Lindeperg	20h	
Les Rencontres de la Cinémathèque universitaire	D. Vezyroglou	20h	
Genèses cinématographiques	Séminaire suspendu	20h	
UE 4 : Mémoire ou réalisation de fin d'études	Coefficient : 10		
Formation à la recherche (en autonomie)			100h
Volume semestriel minimum par étudiant		258h	

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours Histoire du cinéma

- Thèmes des cours -

SEMESTRE 3

UE 1 : Méthodologie de la recherche

LES IMAGES D'ARCHIVE AU CINEMA : PRISE ET REPRISE

Responsable : Sylvie LINDEPERG

L'idée de filmer pour l'Histoire est contemporaine de la naissance du cinéma. Le séminaire suivra la généalogie de cette notion et analysera les premières écritures cinématographiques à base d'archives. Puis il s'attachera au tournant de la Seconde Guerre mondiale en étudiant l'enregistrement et le réemploi des images prises par les opérateurs alliés et nazis, leurs réinterprétations au fil du temps dans le cadre de nouveaux récits, de nouveaux lieux (comme l'enceinte judiciaire) de nouvelles formes (docu-fiction, installation vidéo). Il proposera enfin une réflexion sur les questions éthiques soulevées par la transformation et le remontage des images du passé.

Réception des étudiants Galerie Colbert, bureau 122 à l'issue du cours ou sur rendez-vous

UE 2 : Spécialité (2 séminaires au choix)

ISLAM, GUERRE, ARCHIVES

Responsable : Agnès DEVICTOR

Ce séminaire analyse des corpus de films tournés en temps de guerre, à partir des années 80, par des protagonistes d'un conflit au Moyen-Orient. Il étudie les enjeux politiques et mémoriels que ces films représentent pendant et après les guerres quand ils deviennent archives. Il pose d'abord la question du rapport de l'Islam à l'image, interroge ensuite la production de ces films et ce qu'ils montrent des conflits, depuis la guerre Iran-Irak, les guerres en Afghanistan, au Liban ou au Kurdistan, jusqu'à la guerre en Syrie. Puis, à partir d'une liste d'ouvrages et de films relatifs à une thématique du séminaire, des groupes d'étudiants présenteront à l'oral, sur un thème, le fruit de leur travail et recevront une note collective et une note pour leur prestation individuelle. Ce séminaire comporte 8 séances de 3 heures

Réception des étudiants sur rendez-vous : agnes.devictor@univ-paris1.fr

ENJEUX HISTORIQUES DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE 2 : PROGRAMMATION, EDITION, VALORISATION

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Dans la continuation du cours « Enjeux historiques du patrimoine cinématographique 1 » (M1, S2), ce séminaire a pour objet l'exploration des diverses modalités d'exposition et de valorisation du patrimoine cinématographique, de la programmation à l'édition DVD ou VOD, en passant par les manifestations patrimoniales comme les festivals. En collaboration directe avec certains de nos partenaires, il vise à donner aux étudiants une expérience professionnalisante par le biais d'un atelier de programmation qui donnera lieu à des projections réelles.

SEMESTRE 4

UE 1 : Méthodologie de la recherche

DIALOGUE : LES ECRITURES DOCUMENTAIRES DE L'HISTOIRE

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Ce séminaire propose une série de rencontres avec des cinéastes ayant réalisé des documentaires, des essais, des installations vidéo traitant de questions ou de sujets historiques. Nous dialoguerons avec eux sur les écritures cinématographiques de l'histoire et tout particulièrement sur leurs usages des images d'archives.

Réception des étudiants Galerie Colbert, bureau 122 à l'issue du cours ou sur rendez-vous

UE 2 : Séminaire de parcours (un séminaire au choix)

HISTOIRE ET PRATIQUES DE LA CRITIQUE ET DE L'EXPLOITATION

Responsable : Stéphane GOUDET

À partir d'une histoire comparée de la critique et de l'exploitation (essentiellement Art et Essai) d'après-guerre (nées du ventre commun des ciné-clubs), nous analyserons les enjeux de ces deux secteurs économiques décisifs et de ces deux manières complémentaires d'aimer et de partager le cinéma. Mais nous les envisagerons également en termes de pratiques (à partir notamment de l'exemple d'Abbas Kiarostami) et nous nous efforcerons d'établir à leur propos un diagnostic on ne peut plus contemporain.

CREATION DOCUMENTAIRE CONTEMPORAINE : ECRITURE, PRODUCTION, DISTRIBUTION

Responsable : Ania SZCZEPANSKA

Ce séminaire est né d'une volonté d'expérimenter de nouvelles passerelles entre recherche et création cinématographique. Il prend la forme d'un atelier de montage d'archives qui se déroule essentiellement au second semestre (préparé en amont au cours du premier semestre). Le séminaire s'inscrit dans la continuité du cours de Sylvie Lindeperg " Les images d'archive du cinéma : prise et reprise " (S1). L'atelier est mené à partir des archives audiovisuelles du Ministère de la défense (ECPAD) et d'autres fonds d'archives. Il exige une maîtrise minimum d'un logiciel de montage de base. Il implique également un grand investissement des étudiants en dehors des heures de cours ainsi qu'un réel désir de création documentaire.

Attention : le nombre d'étudiants accepté est très limité. La participation à l'atelier est fixée le jour de la pré-rentree, lors d'un entretien oral avec Ania Szczepanska. La liste des admis à cet atelier est définie au début de l'année universitaire.

UE 3 : Outils de la recherche et de l'insertion professionnelle (un élément au choix)

IMAGES DOCUMENTAIRES

Séminaire suspendu en 2023/2024

HISTOIRE CULTURELLE DU CINEMA

Responsables : Dimitri VEZYROGLOU et autres intervenants

THEATRES DE LA MEMOIRE

Responsables : Sylvie LINDEPERG et autres intervenants

Site internet : <http://theatresdelamemoire.blogspot.fr/>

LES RENCONTRES DE LA CINEMATHEQUE UNIVERSITAIRE

Responsables : Dimitri VEZYROGLOU et autres intervenants

GENESES CINEMATOGRAPHIQUES

Séminaire suspendu en 2023/2024

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Média, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS DIGITAL, MÉDIAS, CINÉMA

Une formation adaptée aux attentes des recruteurs

Le parcours « Digital, Médias, Cinéma » du Master 2 Histoire de l'art forme une vingtaine d'étudiants chaque année à devenir, grâce aux enseignements de professionnels reconnus, des cadres de haut niveau et des entrepreneurs capables d'être opérationnels dès l'obtention de leur diplôme dans les métiers de la production, de la distribution et de l'exportation de programmes et de films, de la programmation ou des acquisitions au sein de structures de diffusion, du marketing ou du financement de projet ou plus généralement du management des industries de l'image et du web. Depuis 2016, le Master a renforcé ses cours couvrant le « digital ». Le master est aujourd'hui identifié parmi les professionnels comme étant le **Master « DMC »** de Paris 1, acronyme de « *Digital, Media, Cinéma* ».

L'adresse web du master : <http://www.master-dmc.fr/>

Un cadre d'enseignement exceptionnel

L'année scolaire se déroule dans les magnifiques locaux de la Galerie Colbert située 6, rue des Petits Champs dans le 2^e arrondissement de Paris, à deux pas du Louvre, du Palais-Royal et de l'Opéra Garnier.

Des enseignements universitaires et professionnels d'excellence

Co-dirigé par Nicolas Brigaud-Robert (Professeur associé à Paris 1 et dirigeant d'entreprise dans les médias depuis plus de vingt ans, fondateur du groupe Films Distribution) et par Stéphane Goudet (chercheur, critique de cinéma et exploitant du cinéma « Le Méliès »), le Master offre aux étudiants l'assurance d'un enseignement de très grande qualité, délivré par des intervenants exceptionnels.

Depuis six ans, deux professionnels à l'expertise reconnue l'un dans l'économie digitale : Cyril Barthet (Fondateur de Vodkaster), l'autre dans le cinéma et la télévision, Jean-Pierre Dusséaux (Producteur et dirigeant de VAB Productions) accompagnent également le déroulement des enseignements, les interventions professionnelles et le parcours des étudiants.

Sous le contrôle et avec le concours d'universitaires, les enseignements sont délivrés par une cinquantaine de professionnels parmi lesquels :

Voyelle **ACKER** (France TV Nouvelles Ecritures), Philippe **ASKIENAZY** (Scanbuy), Cyril **BARTHET** (Vodkaster), Lorenzo **BENEDETTI** (Studio Bagel), Jean-Claude **CAMUS** (Jean-Claude Camus Productions), Takis **CANDILIS** (Lagardère Entertainment), Sébastien **CAREIL** (SND), Nathalie **CHASSIGNEUX** (Avocate), Giuseppe **DE MARTINO** (Dailymotion), Antoine **DENIS** (Rezo), Thibault **D'ORSO** (Spideo), Nicolas **DUMONT** (Canal +), Jean-Pierre **DUSSEAUX** (VAB Productions), Sarah **EGRY** (Cinémage), Ghislain **FARIBEAULT** (Marc Dorcel), Aladin **FARRE** (K'ien Productions), Pierre-Emmanuel **FLEURANTIN** (Festival du film européen des Arcs), Gilles **FREISSINIER** (Arte), Sydney **GALLONDE** (VAB Productions), Bibiane **GODFROID** (M6), Sophie **GOUPIL** (Les Poissons Volants), Laurent **GREGOIRE** (Adequat), Pierre **GUYARD** (Nord-Ouest Films), Rémi **JIMENEZ** (M6), Guy **LAURENT** (Scénariste de « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? »), François **LHEMERY** (Microsoft), Mathieu **MAIRE DU POSET** (Ulule), Gabriel **MENDELBAUM** (Spideo), Hélène **MERILLON** (YouBoox), Jean-Yves **MIRSKI** (FICAM), Bernard **PACCALET** (JLA Productions), Albino **PEDROIA** (Médias Radios et Télédiffusés), Robert **REA** (Ellipse Animation), Bouchra **REJANI** (Shine France), Ellen **SCHAFER** (SND), Ludovic **SIGERE** (Telfrance), Michael **SWIERCZYNSKY** (Forum des Images), Charles **TOUBOUL** (AB Distribution), Lionel **UZAN** (Fédération), Christian **VALSAMIDIS** (Avocat, associé du cabinet Taylor Wessing), Gérald-Brice **VIRET** (Canal+).

Une formation alliant savoirs universitaires et pratiques professionnelles

Le Master 2 « Digital, Médias & Cinéma » est un master universitaire singulier tant par son projet pédagogique et son mode de fonctionnement. Les étudiants y sont en contact direct avec le monde professionnel, une large partie des cours étant confiée à des producteurs, distributeurs, cadres dirigeants et ou innovateurs du monde du digital, des médias et du cinéma. Ceux-ci viennent transmettre leurs savoirs et faire comprendre leurs métiers. La formation est construite par ailleurs autour de nombreux cas pratiques et de travaux de groupes (le « cas producteur », le « cas entrepreneur », etc.) destinés à mettre les étudiants en situation réelle, à encourager leur esprit d'initiative et leur prise de responsabilité. Créé dans l'UFR actuelle par François Garçon, s'inscrivant lui-même dans la filiation du professeur Daniel Sabatier, le Master c'est hissé dans le peloton de tête des troisièmes cycles universitaires d'excellences dans le secteur des industries culturelles et de l'image, il forme chaque année des promotions limitées à une vingtaine d'étudiants. Les candidats retenus viennent d'horizons scolaires divers et présentent souvent des trajectoires atypiques mais ont tous en commun d'avoir prouvé une très forte motivation pour le secteur auquel ils se destinent, une grande curiosité intellectuelle et une forme d'exigence envers eux-mêmes qui sont les qualités indispensables pour réussir une scolarité au sein du Master DMC.

L'année universitaire débute avec un séminaire d'intégration se déroulant sur trois jours. Il inclut un mini-séminaire de négociation qui se poursuit au long des deux semestres.

Au premier semestre, l'étudiant suit trois cours en Méthodologie de la recherche (UE 1) (Economie et financement du cinéma et de l'audiovisuel ; la production cinématographique ; le marché télévisuel) et quatre cours en Analyse des marchés (UE 2) (Métiers et filières du cinéma et de l'audiovisuel ; la production audiovisuelle, études de cas ; dramaturgie et analyse des images ; marketing et économie de la distribution), ainsi qu'un cours de langue (UE 3).

Au cours de l'année, les étudiants sont amenés à effectuer des travaux de groupe, parfois confiés par des entreprises associées à la formation : fiches de lecture, études de faisabilité, organisation d'événements. Tout au long de l'année, les étudiants sont appelés à organiser des tables-rondes, des journées d'études et des soirées-débats avec le concours des éditions Dixit, du Media Club et de l'APC.

A cette occasion, sont invités les principaux responsables des secteurs d'activités concernés. Chaque année les étudiants de la promotion organisent encore une rentrée inaugurale autour d'une personnalité. Les interventions des professionnels font l'objet d'un bref résumé figurant sur le site conçu et géré par les étudiants de la promotion : www.timedia.fr

Durant l'année, les étudiants accéderont ainsi à une formation professionnelle d'excellence dans les matières suivantes :

- Production audiovisuelle et cinématographique, acquisitions et ventes internationales,
- Lecture de scénario, critique et analyse des contenus
- Développement de projets. Économie des médias et montages financiers des dossiers de subvention et de production.
- Management, communication et stratégie dans les médias et les nouveaux médias.

Sont également programmés chaque semaine, des cours en anglais pour apprendre le vocabulaire et les techniques professionnelles anglo-saxonnes dans le domaine des médias.

Les connaissances acquises durant l'année sont testées chaque semestre lors d'examens organisés dans les conditions réelles d'exercice des professionnels. Les étudiants sont ainsi amenés à tester leurs connaissances sur le cas « producteur » : développement et financement de fictions, d'émissions et le cas « négociateur » : prévente, achat et distribution de projets audiovisuels et cinématographiques. Enfin, par groupes de 4 à 5, les étudiants devront réaliser un projet en parallèle de leur cursus, qu'ils devront soutenir devant un jury de professionnels, dans un esprit entrepreneurial. Ce type d'enseignement, fondé sur **l'APP (apprentissage par projet)**, est un des atouts majeurs de la formation.

Profil requis

Le parcours du M2 « Digital, Média, Cinéma » du Master mention Histoire de l'art est accessible à tout étudiant titulaire d'un Master 1. Il s'adresse tout particulièrement à ceux qui ont suivi dans les années précédentes des enseignements leur ayant permis d'acquérir des bases dans les domaines concernés par le master.

Modalités d'admission

1. Déposer une candidature sur l'application eCandidat :

- Dans l'offre de formation sélectionner "Candidature Hist. de l'art et archéologie : formation niveau Master 2"
- Sélectionner ensuite "Master 2 Histoire de l'Art parcours Digital, Médias, Cinéma"
- Il s'agira de fournir l'ensemble des documents mentionnés par l'application par voie numérique.
- Les candidatures externes sont ouvertes en général durant le mois de juin (les étudiants de Paris 1 suivent une procédure spécifique) et il appartient aux candidats de vérifier les dates qui peuvent varier selon les années universitaires.

2. Joindre dans le dossier de candidature :

- Une lettre de motivation explicitant le projet professionnel et mettant en avant la cohérence du parcours souhaité.
- Un commentaire d'une ou deux pages maximum d'un événement que vous jugez important, intervenu récemment dans le secteur du digital, de la télévision ou du cinéma, en en justifiant le choix et la portée.

3. Après une sélection sur dossier [sur l'ensemble des candidatures 40 à 60 étudiants sont déclarés admissibles], des oraux d'admission sont organisés devant un jury de professionnels. Ils ont lieu au généralement fin juin ou début juillet.

4. Les résultats sont prononcés le plus souvent immédiatement après la clôture des oraux et les étudiants admis à l'issue du processus de sélection ont ensuite au plus une semaine pour confirmer leur inscription.

Chaque année une journée portes ouvertes est organisée. Les informations la concernant sont publiées sur le site du master comme sur sa page Facebook.

<http://www.master-dmc.fr/>

<https://www.facebook.com/Master2pro>

Principaux débouchés

Le taux d'activité professionnelle des 3 dernières promotions est de 90% début 2019 avec une majorité d'embauche en CDI/CDD et 20% d'anciens étudiants devenus créateurs d'entreprises, freelance ou intermittents. 85% de ces étudiants ont trouvé leur premier emploi en moins de 6 mois après la fin de leur cursus.

Les statistiques de ces dernières promotions confirment le succès du Master auprès des recruteurs.

La renommée du Master s'est également accrue auprès des étudiants, avec un nombre de candidatures en hausse chaque année, le nombre de candidats n'ayant cessé d'augmenter avec des profils de plus en plus diversifiés : des parcours qui comprennent des passages par des BTS ou de l'alternance comme aussi des formations très sélectives (grandes écoles de commerce, écoles d'ingénieur, IEP, ENS) dont le mélange fait la richesse du « DMC ».

Les métiers

La production :

- **Acheteur de programmes** : Fort de sa connaissance de ce que diffusent les diffuseurs concurrents et de la spécificité de sa chaîne, il prospecte sur les marchés de programmes les produits potentiellement diffusables.
- **Business Affair** : il négocie les contrats.
- **Concepteur/conseiller de programmes** : il recherche les nouveaux concepts, apporte aux responsables d'antenne des propositions de contenus, des conseils sur le style et les choix de programmation.
- **Conseiller artistique** : il recherche les projets et les suit jusqu'à leur mise à l'antenne. Il coordonne les différentes phases d'écriture et de réécriture des programmes, depuis le concept jusqu'à la mise en image.
- **Conseiller de programme** : il apporte à l'antenne, dans un domaine particulier, les concepts et les programmes adaptés au diffuseur.
- **Développeur de projet** : il travaille sur les premières étapes de la création ; charge à lui de trouver et réunir les talents autour du sujet.
- **Distributeur** : il est le mandataire du producteur. Il assure le lancement, la promotion, le marketing du film qui lui a été confié
- **Producteur** : il n'a pas qu'une fonction de gestion. Dirigeant souvent une équipe d'écriture, il doit encore posséder un savoir-faire en ce domaine. Il lui revient encore d'établir une stratégie de communication.
- **Responsable de diffusion** : il est celui qui coordonne les émissions telles qu'elles sont proposées aux téléspectateurs.
- **Responsable de programmation** : il compose la grille de programme, optimisant en permanence la qualité des genres offerts (magazines, fiction, cinéma etc.), en tenant compte des droits détenus par le diffuseur.

Les emplois télévisuels :

En 2011, le nombre total des emplois dans les chaînes généralistes publiques et privées s'élève à plus de 15 000 personnes. A cela s'ajoute les 5 000 emplois salariés que représente l'édition de chaînes thématiques.

Les achats de programmes et leur gestion concentrent environ le tiers des charges d'exploitation des chaînes de télévision. La production de programmes audiovisuels à destination de la télévision se développe de plus en plus et représente quant à elle plus de 10 000 emplois en 2011.

Les emplois cinématographiques :

Les sociétés concernées par la production, la distribution et l'exploitation cinématographiques emploient une dizaine de milliers de personnes.

- **Distributeur** : il est le mandataire du producteur. Il assure le lancement, la promotion, le marketing du film qui lui a été confié
- **Programmateurs** : Il est en contact avec des circuits d'exploitation, il détermine, en accord avec le distributeur, les salles les plus appropriées au film
- **Exploitant** : il assure la commercialisation des films auprès de publics d'âge, de niveau socio-culturel, de provenance géographique différente.

Les emplois nouveaux médias :

Les nouveaux médias couvrent une large palette de métiers et d'orientations possibles liés à Internet et au mobile, notamment la production de contenus pour de nouveaux modes de diffusion (webdocumentaire, webséries, etc.), le développement de nouvelles plateformes de diffusion (Multichannel network, services de vidéo à la demande, etc.), ainsi que la maîtrise des nouveaux outils de communication et de marketing (social media, community management, datamining, etc.).

Les principaux secteurs de recrutement sont :

Les chaînes télévisées, les distributeurs et producteurs cinématographiques, les sociétés de production audiovisuelle, les web TV, les opérateurs de téléphonie mobile, les groupes de média et les institutions publiques.

A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous la liste des entreprises ayant embauché nos étudiants en CDI et CDD lors des deux précédentes années :

TF1, Newen, Shine, Arte, SND, UniversCiné, Le Pacte, Euronews, Festival du Film Régions d'Europe de Beauvais-Oise, OCS, Universal Networks International, Com'By AVM, Mars Films, AH ! Production, Pulsar Productions, Les Films du Kiosque, Cinemage, NBC Universal, Reed Midem, Watchever GMBH, Eurosport, Wild SideVideo, NRJ 12, Be Bright Productions, Havas Media, AB Groupe, Rightster, Upside Distribution, Argus de la Presse, Numéro 5 Productions, Warner Bros, Festival de Cinéma Européen des Arcs, Marché du film à Cannes, The Picture Factory, About Premium Content, Discovery Channel, UGC, C Productions, Live-clicker, Full Dawa Prod, PROCIREP, PR Newswire, Les Productions du trésor, France 24, beIN Sport, ReservoirProd, Vodkaster, Premium Films, Magnolia Noir, ZED, Speechco, GOFAST Films, Bee Films, Ecran Total, CinefeelProd, Yukunkun Productions, Endemol, Dream On, La Compagnie des Phares et Balises, Marché du Film Classique au Festival Lumière, Chaula.tv, France Médias Monde, NMC Production, TelFrance, WIDE, Cinégo.net, Patrick Spica Productions, MC4, Stone Angels, UniversalPictures, Social-Moov, Mandarin Cinéma, Films Distribution, Webmedia, Creative Sound, Lagardère Entertainment, Studio 89, Zobra Production, Memento Films International., K'ien 'Productions, OMD, Banijay, Quad Productions, Alter Films.7

Responsables de la formation

Monsieur Stéphane GOUDET
Galerie Colbert (Bureau 118)
2 rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur Nicolas BRIGAUD-ROBERT
Galerie Colbert (Bureau 118)
2 rue Vivienne
75002 Paris

Liste des intervenants professionnels

Prénom, nom	Société, fonction
Michael ABECASSIS	Responsable artistique TF1 Films Production
Charles-Marie ANTHONIOZ	Producteur exécutif Love Streams (productions Agnès B)
Sébastien AUSCHER	Responsable du marketing international Pathé
Jean-Luc AZOULAY	Production audiovisuelle – Groupe JLA
Cyril BARTHET	Vodkaster Président fondateur
Antoine DENIS	REZO FILMS – cinéma /distribution
Marianne DESCAMPS	DRH M6
Jean-Pierre DUSSEAUX	VAB Productions Producteur
Henri ERNST	UGC Distribution
Thomas KLOTZ	Cabinet Thomas Klotz
Guylaine BAUDRY	TF1 Responsable relations Écoles
Nicolas BRIGAUD ROBERT	Directeur Films distributions Agent artistique Aura
Rodolphe BELMER	Directeur général adjoint Canal+
Simon BROOK	Réalisateur
Catherine CAHEN	Cinétévé Directrice générale
Jean-Claude CAMUS	Producteur de spectacles vivants
Jean-François CAMILLERI	Directeur général Disney
Christophe COURTOIS	Directeur de la distribution SND
Jérôme CHUNG	Consultant spécialiste VOD
Didar DOMEHRI	Films Distribution Directrice des ventes internationales
Pierre-Emmanuel FLEURANTIN	Ego Productions Directeur financier
Laurent FONNET	NRJ
Olivier GIEL	Responsable des opérations audiovisuelles Comédie Française
Alexandre HALLIER	Producteur associé La Générale de production
Remi JIMENEZ	M6 Responsable acquisitions cinéma groupe M6 (M6, Paris Première, Téva)
Frédéric KREBS	Directeur général adjoint Allociné
Bertrand de LABBEY	Directeur Artmédia

Claude LACAZE	Directeur de l'information Présidence de France Télévisions
Catherine LAMOUR	Directrice artistique du Festival des 4 écrans
Olivier LAROUSS CARRERAS	Directeur MC Productions
Éric LEDELEY	Professeur de négociation
Vincent LEGOFF	Responsable de l'antenne et programmation Eurosport
Philippe LORNAC	Programmation audiovisuelle
Christophe MARRATIER	Spécialiste des armes et uniformes pour le cinéma
Fabienne MARTIN	Directrice déléguée aux activités numériques et partenariat cinéma Inrocks
Anthony MAUGENDRE	Auteur Directeur Artistique
Alexandre MICHELIN	Microsoft Directeur des nouveaux médias
Jean-Yves MIRSKI	Directeur général SEVN
Fabrice MOLLIER	TF1 Directeur du marketing et de la prospective
Denis OFFROY	Président Cofiloisirs
Frédéric OLIVENNES	France Télévision
Daniel PATTE	Directeur Délégué de la programmation France 2
Albino PEDROIA	AP Conseil
Éric PERRON	Chef costumier
Vianney POUYAT	Producteur musical KeffrenProd.
Julien ROUCH	Diligence Films
Mehdi SABBAR	Formateur en négociation et Responsable Financier de SOFICINEMA
Arnaud SIMON	Directeur de l'antenne Eurosport 1&2
Frédéric TERNON	Responsable des droits d'auteur, Canal+
Laurent THIBIERGE	Effervescence Groupe
Joël THIBOUT	Directeur Backup Films
Vincent TOLEDANO	Avocat
Lionel UZAN	Directeur adjoint du groupe Fédération

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Digital, Médias, Cinéma »

- Organisation des enseignements -

Responsables : Stéphane GOUDET et Nicolas BRIGAUD-ROBERT

BONUS : Langue vivante au premier semestre

SEMESTRE 3				CREDITS : 30			
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS				CM	TD	COEFF.	CREDITS
UE 1 : Méthodologie de la recherche				Coefficient : 9			
				Crédits : 17			
Économie du digital et des groupes audiovisuels				20h		2	4
Socio-économie de la télévision et du cinéma				24h		2	4
Normes et régulations dans les industries de l'image				24h		2	4
Champs professionnels du digital, des médias et du cinéma					24h	1	2
Les Nouveaux modèles d'entreprises digitales de la startup à la licorne				24h		2	3
UE 2 : Analyse des pratiques et des contenus				Coefficient : 5			
				Crédits : 11			
Financement et gestion de la production cinéma				16h		1	3
Analyse des images				24h		2	4
Le Cas producteur : produire un long métrage					24h	2	4
UE 3 : Langues				Coefficient : 1			
Anglais					24h		
Volume horaire étudiant				204h			

SEMESTRE 4				CREDITS : 30			
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS				CM	TD	COEFF.	CREDITS
UE 1 : Méthodologie de la recherche				Coefficient : 5			
				Crédits : 9			
Le Marché mondial des films et des programmes				16h		2	4
Marketing du cinéma et des programmes					10h	1	1
Histoire et pratiques de la critique et de l'exploitation				24h		2	4
UE 2 : Analyse des pratiques et des contenus				Coefficient : 7			
				Crédits : 7			
La Production de télévision : du développement à la programmation					16h	2	2
L'Année des médias : bilan sectoriel					12h	2	2
La Disruption dans les industries culturelles et créatives					12h	1	1
Le Cas entrepreneur: créer une start-up dans les médias et le digital					12h	2	2
UE 3 : Expérience en milieu professionnel				Coefficient : 6			
				Crédits : 14			
Stage (3 mois minimum) et rapport de stage.					420h	7	14
Volume horaire étudiant				522h			

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Digital, Médias, Cinéma »

- Thèmes des cours –

UE 1 : Méthodologie de la recherche

SEMESTRE 3

ÉCONOMIE DU DIGITAL ET DES GROUPES AUDIOVISUELS

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Le cinéma est une industrie. Il mobilise d'importantes ressources, génère quantité d'activités secondaires, suscite un intérêt croissant à la fois des pouvoirs publics et des grands groupes industriels privés. Le cours d'économie pose les fondamentaux des montages financiers, les étapes imposées aux producteurs ainsi que la diversité des guichets auxquels s'adressent les entrepreneurs de ce secteur d'activités. La moitié de l'enseignement sera consacrée à l'économie de la production télévisuelle.

SOCIO-ECONOMIE DE LA TELEVISION ET DU CINEMA

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Etude des pratiques professionnelles et des enjeux des champs de l'ensemble de la chaîne de valeur de la production à la diffusion cinéma et audiovisuelle.

NORMES ET REGULATIONS DANS LES INDUSTRIES DE L'IMAGE

Cours assuré par des intervenants professionnels

CHAMPS PROFESSIONNELS DU DIGITAL, DES MEDIAS ET DU CINEMA

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

LES NOUVEAUX MODELES D'ENTREPRISES DIGITALES DE LA STARTUP A LA LICORNE

TD assurés par des professionnels

SEMESTRE 4

LE MARCHE MONDIAL DES FILMS ET DES PROGRAMMES*

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Etude des conditions commerciales et juridico-financières présidant à la circulation des œuvres de cinéma et de télévision dans le monde.

MARKETING DU CINEMA ET DES PROGRAMMES

TD assurés par des professionnels

HISTOIRE ET PRATIQUES DE LA CRITIQUE ET DE L'EXPLOITATION

Responsable : Stéphane GOUDET

Voir page 64

UE 2 : Analyse des pratiques et des contenus

SEMESTRE 3

FINANCEMENT ET GESTION DE LA PRODUCTION CINEMA

TD assurés par des professionnels

ANALYSE DES IMAGES

Responsable : Stéphane GOUDET

Jusqu'à une période récente, les images ont été analysées dans une perspective plus académique que commerciale. Il s'agit de montrer que l'analyse des images et de leur dispositif est une étape indispensable à leur fabrication, quel que soit le format qui leur sera donné. La maîtrise des moyens conceptuels est apportée par un spécialiste à la fois universitaire, critique de cinéma et directeur artistique d'une salle d'art et d'essai.

LE CAS PRODUCTEUR : PRODUIRE UN LONG METRAGE*

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Analyse de la production d'un film de long métrage à partir d'études de cas dans une approche multidisciplinaire : juridique, financière et commerciale.

SEMESTRE 4

LA PRODUCTION DE TELEVISION : DU DEVELOPPEMENT A LA PROGRAMMATION

L'ANNEE DES MEDIAS : BILAN SECTORIEL

Responsable : Nicolas BRIGAUD-ROBERT

Bilan des résultats annuels des différents secteurs couverts par le master digital, médias, cinéma ; donnant lieu à publication par les étudiants d'un ouvrage destiné aux professionnels et distribué à partir de mois de février.

LA DISRUPTION DANS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES

Responsable : Guillaume VERNET

LE CAS ENTREPRENEUR : CREER UNE START-UP DANS LES MEDIAS ET LE DIGITAL

UE 3 : Langue

SEMESTRE 3

ANGLAIS

Responsable : Sarah GOULD

Considérant le rôle essentiel joué par les programmes anglophones dans le paysage audiovisuel et cinématographique français, le TD se centre sur l'anglais du secteur. L'enseignement s'applique à mieux faire comprendre le vocabulaire et les expressions idiomatiques propres au secteur du cinéma et de l'audiovisuel.

SEMESTRE 4

STAGE

Durée : 3 mois

Réalisé chez un diffuseur, une société de production, de distribution ou chez un exploitant, un établissement de crédit, ou un organisme professionnel.

Le stage donne lieu à un rapport qui fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury composé de professionnels.

MASTER 2

HISTOIRE DE L'ART

- Parcours « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »
- Parcours « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire du Cinéma »
- Parcours « Digital, Médias, Cinéma »
- Parcours « Marché de l'Art »

PRÉSENTATION

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS MARCHÉ DE L'ART

Créé en 2007, le Master 2 Histoire de l'Art parcours Marché de l'Art à finalité professionnelle offre une formation pluridisciplinaire unique en Histoire de l'art, Droit et Économie pour préparer aux différents métiers en lien avec le commerce de l'art.

Adossé à la tradition d'excellence universitaire de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la formation se veut en lien direct avec des professionnels reconnus du secteur. Tourné vers le national et l'international et au plus proche de l'actualité du marché, la formation mêle enseignements théoriques et pratiques, avec des visites et conférences prévues sur les sites mêmes du commerce de l'art. Un accent particulier est mis sur le marché de l'art moderne et contemporain, avec l'intervention de spécialistes du domaine.

Le Master 2 Histoire de l'Art parcours Marché de l'Art s'inscrit dans la suite logique de la double licence « Droit / Histoire de l'art et Archéologie », du M1 Histoire de l'art et du M1 Droit des Affaires dans lesquels sont fléchés des parcours spécifiques.

Pluridisciplinaires, les principaux enseignements portent sur le droit, la fiscalité, l'histoire de l'art, l'économie, la gestion et les langues :

Droit

- Droit d'auteur appliqué au marché de l'art
- Droit des contrats appliqué au marché de l'art
- Droit des assurances appliqué au marché de l'art
- Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art
- Fiscalité du marché de l'art
- Rencontres professionnelles

Histoire de l'Art

- Approches pratiques et théoriques de l'art et du marché
- L'art des années 1960 à nos jours
- Savoirs et pratiques professionnels (Christie's Paris)
- Au choix, un des séminaires chrono-culturels de M2 offerts par l'UFR 03
- Cours d'anglais spécifique au marché de l'art

Économie

- Approche économique des arts et de la culture
- Économie et gestion des œuvres d'art

Le Master comprend un **stage obligatoire** au 2e semestre d'une durée de trois à six mois permettant aux étudiants d'acquérir une expérience formatrice et enrichissante au sein des entreprises et institutions d'accueil.

Depuis 2012, un partenariat privilégié s'est tissé avec Christie's Paris pour mettre en place un cycle de conférences assurées par les collaborateurs de la maison de ventes [<http://www.christies.com/features/welcome/french/overview>].

Profil requis

- Étudiants titulaires d'un Master 1 en Histoire de l'Art, ainsi que d'une Licence en Droit ou d'une bi-licence Droit-Histoire de l'art et archéologie.
- Étudiants titulaires d'une double formation en Droit et en Histoire de l'art (notamment la double licence Droit-Histoire de l'art et archéologie).
- Validation des acquis de l'expérience

Il est par ailleurs rappelé qu'au sens de la loi, le master mention Histoire de l'art, parcours de M2 « Marché de l'art » n'accorde pas le bénéfice de la Licence Histoire de l'art et archéologie, telle que requise par le Conseil des ventes pour une inscription au concours de commissaire-priseur. Les étudiants ne disposant pas de la licence HAA veilleront à en tenir compte dans leur projet professionnel ; ils pourront notamment s'inscrire, en parallèle, en L3 HAA parcours intensif (pour les titulaires d'une licence hors SHS) ou en L3 HAA parcours Histoire de l'art (pour les titulaires d'une licence SHS).

Modalités d'admission

La formation est ouverte à la fois à l'EDS et à l'UFR 03. Les étudiants déposent leur candidature auprès de l'une ou de l'autre composante, selon qu'ils disposent d'un M1 en Droit (candidature déposée auprès de l'EDS dans la mention « Droit des affaires ») ou d'un M1 en Histoire de l'art (candidature déposée auprès de l'UFR 03 dans la mention « Histoire de l'art »). Les formations proposées sont identiques, mais un seul diplôme est délivré dans la mention d'inscription de l'étudiant.

Attention : selon que l'étudiant s'inscrit en droit (EDS) ou en Histoire de l'art (UFR 03), il relève du RCC de la mention « Droit des affaires » ou du RCC de la mention « Histoire de l'art ».

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours « Marché de l'art ». Les étudiants sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr/>). Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique. Les candidats retenus ont ensuite une semaine pour effectuer leur inscription administrative.

Principaux débouchés

- Sociétés de ventes volontaires et sociétés d'assurance
- Conseil artistique des banques et du monde de la finance
- Expertise artistique et financière
- Gestion de collections publiques, privées ou d'entreprises
- Institutions et associations à caractère culturel
- Professions juridiques, avocat spécialiste du marché de l'art
- Galeries d'art
- Design, entreprises d'art, communication

Responsables de la formation :

Monsieur Arnaud BERTINET et Monsieur Tristan AZZI

3 rue Michelet
75006 Paris

m2marchedelart@univ-paris1.fr

Association étudiante :

<http://www.ammassorbonne.wordpress.com/>

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Marché de l'Art »

- Organisation des enseignements -

Responsables : Arnaud BERTINET (UFR 03) et Tristan AZZI (EDS)

BONUS : Langue vivante au premier semestre

Semestre 3			Crédits : 30		
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	VOLUME HORAIRE		INFO RCC	
		CM	TD	COEF	ECTS
UE 1 Droit				8	12
Droit d'auteur appliqué au marché de l'art	T. Azzi	12h		1	1,5
Droit des contrats appliqué au marché de l'art	T. Azzi	12h		1	1,5
Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art	M. Ranouil	12h		1	1,5
Droit des assurances appliqué au marché de l'art	M. Ranouil	12h		1	1,5
Fiscalité du marché de l'art	R. Bourget	24h		2	3
Statut des professions (accueil professionnels)	Professionnels	24h		2	3
UE 2 Économie				2	4
Approche économique des arts et de la culture	M.-G. Métraux	24h		1	2
Economie et gestion des œuvres d'art	S. Pflieger	18h		1	2
UE 3 Histoire de l'Art (4 séminaires)				4	12
Trois séminaires obligatoires					
Approches pratiques et théoriques de l'Art et du Marché (XIXe-XXIe siècles)	Decrossas	21h		1	3
L'art des années 60 à nos jours	P. Dagen	21h		1	3
Savoirs et pratiques professionnels (Christie's Paris)	Professionnels	20h		1	3
Un séminaire au choix parmi :					
Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h		1	3
Céramique et architecture grecques	M. Pomadere	24h		1	3
Orient hellénistique et romain I : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale	G. Tallet	24h		1	3
Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	S. Bourdin	24h		1	3
Art et archéologie islamiques 1	J.-P. Van Staeevel	24h		1	3
Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	D. Pieri	0		1	3
Questions d'iconologie monumentale	Ph Plagnieux	21h		1	3
Questions d'histoire de l'art médiéval 1	F. Journot	21h		1	3
Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h		1	3
Renaissance italienne 3	S. Hendler	21h		1	3
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 1	M. Weemans	21h		1	3
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 2	E. Beck Saiello	21h		1	3
Patrimoine et histoire de l'art 3	E. Hammen	21h		1	3
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 1	P. Wat	21h		1	3
Questions de peinture 3	E. Zabunyan	21h		1	3
Art, science et psychologie 1	P. Rousseau	21h		1	3
Être artiste au 20 ^{ème} siècle 1	Ph. Dagen	21h		1	3
Méthodes de recherche technologique	W. Whitney	24h		1	3
Objet, Art, Territoires)	S. Laurent	21h		1	3
Art et mondialisation	M. Gispert	21h		1	3
Histoire et esthétique de la photographie 2	M. Poivert	21h		1	3
UE 4 Langues				1	2
Anglais			18h		
Volume semestriel minimum par étudiant		239h			

Semestre 4		Crédits : 30		
UE 1 Expérience en milieu professionnel				
Stage et rapport de stage		420h		

Master 2 Histoire de l'Art

Parcours « Marché de l'Art »

- Thèmes des cours –

UE1 : DROIT

DROIT D'AUTEUR APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Tristan AZZI

Le séminaire a pour objectif de former les étudiants aux règles du droit d'auteur liées au marché de l'art. Sont d'abord examinées les différentes catégories d'œuvres d'art protégées par le droit d'auteur (œuvres graphiques et plastiques, œuvres photographiques, œuvres de *design*, etc.) ainsi que les conditions de leur protection. L'analyse se concentre ensuite sur l'application, en matière d'œuvres d'art, des différentes prérogatives composant le droit d'auteur. Sont successivement envisagés le droit moral, le droit de représentation – qui consiste notamment ici en un droit d'exposition publique –, le droit de reproduction et, enfin, le droit de suite.

DROIT DES CONTRATS APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Tristan AZZI

La finalité de ce séminaire est de former les étudiants aux règles se rapportant aux différents contrats spéciaux qui se nouent sur le marché de l'art. Les développements les plus importants sont naturellement consacrés à la vente d'œuvre d'art, avec un accent particulier mis sur le régime des ventes aux enchères. Mais sont aussi étudiés les autres contrats auxquels peuvent être parties artistes, propriétaires et marchands.

DROIT DES ASSURANCES APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Marine RANOUIL

Le droit des assurances est en constante expansion y compris dans le domaine du marché de l'art. D'une part, ses acteurs (commissaires-priseurs, opérateurs de ventes volontaires, experts...) sont soumis à une obligation d'assurance pour leur responsabilité professionnelle ; d'autre part, les biens circulant sur le marché de l'art nécessitent une protection particulière fournie par l'assurance de choses. Le cours vise à répondre à des questions très pratiques tout en revoyant les principes du droit des assurances. Pour déterminer quel contrat est le plus adapté aux objets d'art, quel est le montant de l'indemnité due par l'assureur en cas de réalisation du risque ou encore quelle est la procédure d'indemnisation, il est nécessaire de revenir sur les conditions de formation du contrat d'assurance, sur son contenu et ses effets.

DROIT DE LA RESPONSABILITÉ APPLIQUE AU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Marine RANOUIL

De nombreux acteurs du marché de l'art peuvent voir leur responsabilité civile engagée : les opérateurs de ventes, les auteurs de catalogues raisonnés, les experts. Il s'agira de déterminer quels sont les conditions et les effets de la mise en œuvre de leur responsabilité, tout en s'interrogeant sur la légitimité de cette immixtion du droit de la responsabilité dans le domaine du marché de l'art. Les conséquences de la responsabilité solidaire ou *in solidum* des intervenants du marché de l'art, d'une importance pratique considérable, seront également envisagées à travers les recours en contribution et l'incidence de l'assurance de responsabilité contractée par les professionnels de ce secteur.

FISCALITÉ DU MARCHÉ DE L'ART

Responsable : Renaud BOURGET

La fiscalité est en mesure de peser sur le marché de l'art, soit en l'encourageant par des mesures ou régimes de faveur, soit en l'imposant, voire en l'entravant. Le cours sur la fiscalité comporte trois parties principales. Après avoir rappelé – dans une première partie – les grands principes de la fiscalité et délimité la notion fiscaliste d'œuvre d'art, la deuxième partie est consacrée à l'examen des mécanismes fiscaux destinés à faciliter l'acquisition d'œuvres d'art. Cette fiscalité consiste, d'une part, à permettre un accroissement des collections publiques par des mesures tendant à faciliter les donations d'œuvres d'art aux personnes publiques. Elle consiste, d'autre part, à susciter des entreprises des actions de

mécénat artistique et à inciter les particuliers concernés par l'ISF à acheter des œuvres d'art dans une logique d'optimisation fiscale. La seconde partie du cours porte sur la fiscalité applicable aux transactions d'œuvres d'art. Il s'agit d'abord d'examiner le régime fiscal de l'artiste au regard de l'impôt sur le revenu. Il s'agit ensuite d'étudier la fiscalité sur les transactions proprement dites (ex. : régime spécifique de la TVA sur la marge pour les biens artistiques d'occasion).

STATUT DES PROFESSIONS (ACCUEIL PROFESSIONNELS)

Coordinateurs : Arnaud BERTINET et Tristan AZZI

L'objet de ce cours est de présenter les différents acteurs du marché de l'art : commissaires-priseurs habilités et commissaires-priseurs judiciaires, antiquaires et marchands de tableaux, experts généralistes. Les intéressés exercent, pour la plupart, leurs activités dans le cadre des ventes publiques aux enchères (volontaires ou judiciaires) ou dans celui des ventes de gré à gré (ventes en galerie).

Pour saisir la spécificité de chacune des professions concernées, il faut, bien entendu, connaître les règles qui régissent les domaines en question. C'est ainsi que l'on sera amené à décrire la réglementation des ventes publiques aux enchères, les obligations spécifiques attachées aux activités d'antiquaires et de marchands de tableaux, les règles imposées à certains experts (ceux qui participent aux ventes publiques aux enchères, par exemple).

Ensuite, on pourra expliquer en quoi consiste exactement le travail des professionnels concernés.

On terminera en indiquant les garanties offertes aux acheteurs et aux vendeurs sur le marché français.

UE2 : ÉCONOMIE

APPROCHE ECONOMIQUE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Responsable : Maxime-Georges METRAUX

Après avoir montré pourquoi le secteur des arts et de la culture a pendant longtemps été délaissé par les économistes, en raison de la spécificité des biens culturels qui ne correspondaient pas aux caractéristiques des biens marchands « ordinaires », ce cours a pour objet de présenter les différentes approches économiques du secteur des arts et de la culture qui se sont développées, depuis la célèbre « loi de Baumol ». Après avoir circonscrit le champ de la culture pouvant être appréhendé par les économistes, ces développements s'appuient, selon les secteurs, sur des analyses en termes de marché (industries culturelles par exemple), ou sur des analyses relevant de l'économie publique (secteur patrimonial par exemple), permettant de rappeler les principaux fondements de la microéconomie ou de la macroéconomie. Enfin, ce cours présentera les réflexions et débats actuels sur le rôle de la culture comme levier de développement soutenable des territoires (études d'impact, créativité...).

ÉCONOMIE ET GESTION DES ŒUVRES D'ART

Responsable : Sylvie PFLIEGER

Ce cours a pour objet dans un premier temps d'analyser le fonctionnement du marché de l'art du point de vue de l'économiste, en mettant en lumière les interactions des différents acteurs intervenant sur ce marché, tant privés que publics, et fonctionnant en réseau, et ceci sous la double contrainte de la mondialisation du marché et de réglementations juridiques, fiscales... propres à la France. Dans un second temps, l'analyse portera sur la détermination de la valeur et du prix des œuvres d'art, et sur les questions de la pertinence de l'investissement en œuvres d'art et de la rentabilité de placements en œuvres d'art comparée à celle d'autres placements alternatifs.

UE3 : HISTOIRE DE L'ART

APPROCHES PRATIQUES ET THEORIQUES DE L'ART ET DU MARCHE (XIX^E-XXI^E SIECLES)

Responsable : DECROSSAS

Dans le cadre du Master 2 Histoire de l'art parcours Marché de l'art, il est primordial de proposer aux étudiants un cours sur le marché de l'art et ses relations avec les institutions artistiques de sa naissance à sa mondialisation. Le propos de ce cours se focalisera sur les phases de son évolution : naissance, développement, multiplication des places marchandes etc., aussi bien à travers les grandes figures françaises que sont les Goupil, les marchands tels que Daniel-Henry Kahnweiler, que les maisons de ventes.

L'ART DES ANNEES 60 A NOS JOURS

Responsable : Philippe DAGEN

L'accent sera mis plus particulièrement sur le dernier quart de siècle et sur toutes les questions couchant à l'extension de la création actuelle, de ses modes de monstration et de son marché et aux limites de la supposée « mondialisation » de ceux-ci.

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert

SAVOIRS ET PRATIQUES PROFESSIONNELS (CHRISTIE'S PARIS)

Coordinateurs : Arnaud BERTINET et Tristan AZZI

Depuis 2012, le Master 2 pro Marché de l'art est associé avec Christie's Paris. Les collaborateurs de la première maison de vente aux enchères dans le monde, fondée en 1766 à Londres, participent à un cycle de conférences spécifique destiné aux étudiants du M2 Marché de l'Art. Lors de ces séances, ces professionnels présentent les différents métiers et spécialités de Christie's France, les évolutions marquantes de leur maison, ainsi que les enjeux et l'actualité des différents départements (PWC, Imp&Mod, OMP, Asie, Photographie, Bijoux, Mobilier, etc.). Leurs différentes interventions se déroulent à la Galerie Colbert ainsi que dans les locaux de Christie's France.

Pour le descriptif des autres séminaires d'Histoire de l'art, se reporter aux pages 45-50
--

UE4 : LANGUES

Anglais

Responsable : Sarah GOULD

L'objectif du TD d'anglais est d'apporter aux étudiants un contenu linguistique et des savoir-faire spécifiques des professions liées au marché de l'art.

A partir de documents authentiques tels que catalogues de maisons de ventes ou articles de presse, le vocabulaire et les tournures de phrases spécifiques seront étudiés.

Les étudiants apprendront également à rédiger différents types de courriers et articles et à réaliser des présentations orales en rapport avec leur formation et leur projet professionnel.

Des travaux écrits et oraux seront demandés aux étudiants afin de permettre sous forme de contrôle continu l'évaluation de l'acquisition des connaissances.



REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

DOMAINE : Sciences humaines et sociale

MENTION : Histoire de l'art

Master 1^{ère} et 2^{ème} année

VET M1 : M1C401

PARCOURS TYPE :

- **Histoire de l'art** (VET : MRC501, MRC502, MRC503)
- **Histoire de l'art / Philosophie** (VET : MRC504)
- **Marché de l'art** (VET : MPC501)
- **Histoire de l'architecture** (VET : MRC505)
- **Digital / Médias / Cinéma** (VET : MPC50A)
- **Histoire du cinéma** (VET : MRC506)

Vu les articles L 612-6 et L 612-6-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Vu la Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

Vu le décret n°2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu le décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux stages et aux périodes de formation en milieu professionnel ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les articles D 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatif aux diplômes en partenariat international

En demandant son admission en master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du règlement de contrôle des connaissances ci-dessous. Ce règlement peut être complété par des dispositions spécifiques dans le cas notamment de formations en lien avec des professions réglementées.

I. GENERALITES

1. Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master.
2. Au sein d'une même mention, un master permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours types de formation.

3. Lors de la procédure d'accréditation d'un établissement, le ministre chargé de l'enseignement supérieur veille à l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique.

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages au sens du décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.

La formation comprend obligatoirement une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

4. L'offre de formation est structurée en semestres. Quatre semestres au niveau master.
5. Conformément aux [articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation](#), la formation est organisée, au sein de chaque mention, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue formant des ensembles cohérents d'unités d'enseignement et organisant des progressions pédagogiques adaptées, au regard des finalités du diplôme.
6. Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.

II. ORGANISATION DES ETUDES

1. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits pour le niveau master, 30 crédits par semestre. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes.
2. Un socle commun de formation en M1 vise à l'acquisition de compétences transversales dans les méthodes de l'histoire de l'art (UE 1), tout en permettant aux étudiants de se spécialiser dans un domaine culturel particulier (UE 2) à travers le très vaste choix de séminaires de l'UFR 03, de l'Antiquité au Monde contemporain. La mention propose ensuite 6 parcours de formation distincts en M2, à finalité recherche ou professionnelle, que les étudiants choisissent en fonction de leur projet professionnel. La formation comprend, sur deux années, des cours de méthodologie, des séminaires d'initiation à la recherche (accompagné de la rédaction d'un mémoire), ainsi qu'une ou plusieurs expériences en milieu professionnel.

III. CONDITIONS D'ACCES

1. Pour être inscrit en première année du diplôme de master, les étudiants doivent justifier :
 - soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans le domaine SHS ou ALL
 - soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation.

2. Pour les masters dans lesquels il a été fixé des capacités d'accueil pour la première année du deuxième cycle, l'admission de l'étudiant peut être subordonnée à un concours ou à des modalités d'examen de sa candidature (examen, dossier, entretien).
3. L'admission en 2^{ème} année de master, dans un parcours type à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours type concerné et sous réserve de la validation de la première année de master.

IV. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.
2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les semestres 1 et 2 puis pour les semestres 3 et 4, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.
Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (cf. site <http://www.univ-paris1.fr/>, Rubrique Vie étudiante).
3. Inscription par transfert :
Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en master 1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de la composante.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de la composante.

La validation des acquis et des acquis de l'expérience fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence.

La validation se fait par unité d'enseignement (UE) entières, ou par éléments constitutifs (EC) d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits *European Credits Transfer System* (ECTS) correspondants sont acquis. En revanche, ces UE ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission/jury de validation compétente de la composante.

4. Dans les filières en lien avec les professions réglementées, le nombre d'inscription est limité en master 1^{ère} année où il est subordonné à la décision du jury.
5. En dehors des professions réglementées, en master 1^{ère} année une troisième inscription ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.
6. En master 2^{ème} année, le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.

7. En master 2^{ème} année, en application de la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat l'inscription en deuxième année de master est de droit, dans la même mention, sous réserve de validation de la première année de master. Exception est faite pour l'année 2017 où à titre dérogatoire les mentions figurant dans le décret correspondant peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures.

V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

A. Master 1^{ère} année

1. Pour les 60 premiers crédits : l'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives d'un semestre résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites anonymes, le cas échéant.
2. Elle peut aussi comporter :
 - des examens oraux, lesquels peuvent être remplacés par des tests écrits,
 - la rédaction d'un mémoire,
 - un stage,
 - un projet tutoré,
3. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
4. Les épreuves écrites organisées dans le cadre des travaux dirigés bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe V. 1.
5. L'examen, lorsqu'il est prévu, est organisé après chaque semestre d'enseignement. Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%.
6. La session de rattrapage, lorsqu'elle est prévue, a lieu dans un délai de 15 jours minimum après les résultats de la session initiale. Un dispositif pédagogique de soutien arrêté par la commission de la formation et de la vie universitaire est mis en place. A défaut, la session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.

B. Master 1^{ère} et 2^{ème} année

1. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composantes pour les matières exigeant des travaux de rédaction relatifs à(aux) thématique(s) abordée(s) en séminaire.
2. L'assiduité aux travaux dirigés, conférences de méthode et séminaires est obligatoire en M1 et l'assiduité est obligatoire aux enseignements en M2. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre en master 1^{ère} année et de deux absences motivées en master 2^{ème} année. La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.

3. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement en septembre, sur avis du directeur de mémoire ou de stage. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.
4. Préalablement à l'épreuve de soutenance, l'étudiant devra obligatoirement déposer informatiquement son mémoire sur la plateforme prévue à cet effet, en suivant les informations communiquées par l'équipe pédagogique.
5. Stage (cf. le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014, décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017) : Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre de leur cursus pédagogique, - le volume pédagogique d'enseignement de deux cents heures comporte un minimum de cinquante heures dispensées en présence des étudiants - , de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable pédagogique du parcours-type de la mention et est placé sous la tutelle d'un enseignant (cf. : <http://www.pantheonsorbonne.fr/insertion-professionnelle/etudiant-e-s-ou-diplome-e-s/stage/>). La date butoir pour terminer un stage est fixée au 31 août pour la 1^{re} année de master et au 30 novembre pour la 2^{ème} année de master.

VI. NOTATION DES EPREUVES :

A. Notes, coefficients, crédits :

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

Chaque épreuve est notée sur 20. Les éléments constitutifs (EC) des UE sont évalués sur la base d'épreuves écrites et/ou orales.

La soutenance d'un mémoire de recherche (M1 et les parcours concernés de M2) a lieu en juin (ou en septembre à titre dérogatoire, cf. supra). Le jury est formé de deux membres, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR 03, qui dirige les travaux. En fonction des besoins d'encadrement spécifiques pour le sujet de mémoire, le jury peut s'adjoindre un 3^e membre également choisi en fonction de son expertise.

La validation d'un rapport de stage dans les parcours de M2 à finalité professionnelle, dont le semestre 4 comporte exclusivement un stage, se fait selon les modalités définies par l'arrêté du 22 janvier 2014. L'évaluation repose sur :

- un rapport, principalement évalué par le tuteur académique ;
- une appréciation de la part de la structure d'accueil.
- une soutenance dont l'évaluation fait intervenir des membres de l'équipe pédagogique (dont le tuteur académique) et éventuellement un représentant de la structure d'accueil ;

B. Bonifications

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.

2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation.
4. Des enseignements de langue sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M2, à l'exception du parcours DMC

C. Capitalisation et compensation pour les 1^{ère} et 2^{ème} année de master

1. Les crédits et les unités d'enseignement peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements :
Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.
4. Semestre :
Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. Compensation annuelle :
Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année.
Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition. Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour les filières visées au paragraphe IV. 4.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.
6. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.
7. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger :
Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

VII. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME :

A. Obtention du titre de maîtrise

1. Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise en Histoire de l'art

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit soit valider le semestre 1 et le semestre 2 du master 1, soit obtenir 60 crédits par les règles de compensation décrites au point VI.5.

2. En cas d'obtention, le diplôme est édité à la demande de l'étudiant.
3. La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

B. Jury

1. Le jury comprend les enseignants qui ont participé à la notation des épreuves. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR ou de l'Institut responsable de la formation.

C. Les langues

Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. L'enseignement de langue est dispensé de préférence sur les deux années du master. Cet enseignement est sanctionné par des crédits ECTS.

Afin de renforcer l'attractivité et la reconnaissance internationale du diplôme de master, certains enseignements peuvent être dispensés en langue étrangère, ou organisés en coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers en application des dispositions des articles [L. 121-3](#) et [D. 613-17](#) et suivants du code de l'éducation.

D. Délivrance du diplôme de master

1. La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux derniers semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre de la 2^{ème} année de master procède à la compensation entre les deux semestres dans les termes du paragraphe VI. C. 5. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.

2. Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

3. La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.
4. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre.

VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master, mention Histoire de l'art dans les parcours-type(s) suivants :
 - Histoire de l'art
 - Histoire de l'art / Philosophie
 - Marché de l'art
 - Histoire de l'architecture
 - Digital / Médias / Cinéma
 - Histoire du cinéma
2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16
3. **Supplément au diplôme** : pour favoriser la reconnaissance du parcours suivi par l'étudiant et développer la mobilité internationale, chaque diplôme est accompagné du supplément au diplôme mentionné au [de l'article D. 123-13 du code de l'éducation](#). Ce document synthétique retrace l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant le parcours de formation suivi par l'étudiant.

**Annexe au règlement de contrôle des connaissances type
relative à la mise en œuvre d'une période de césure**

*Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,
Vu la consultation des représentants étudiants réunis en comité permanent le 29 septembre 2015,*

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposé par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

1. Caractéristiques de la césure

Période de césure.- La période dite « de césure » :

- s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire que l'étudiant suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle.
- peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire.
- est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

Attribution possible d'ECTS.- La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler **en France ou à l'étranger** et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique / volontariat associatif ou autres formes de volontariat	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat		Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficiaire de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

3. Régime de la césure

Procédure.- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante son projet de césure avant la date indiquée sur le site internet de la composante.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant les modalités de réalisation, est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars).

Convention pédagogique.- L'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique lui garantissant sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (*V. modèle de convention pédagogique ci-joint*).

Droits d'inscription.- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

En l'absence de texte réglementaire autorisant une exonération totale ou partielle des droits d'inscription nationaux, l'étudiant effectuant une période de césure avec, le cas échéant, un accompagnement pédagogique, bénéficie du statut d'étudiant et s'acquitte des droits d'inscription nationaux correspondant à son cycle d'étude. Les étudiants en année de césure bénéficient des droits à exonérations prévues par les textes (étudiants boursiers...).

Bourse.- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale - Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

OUVERTURE

DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

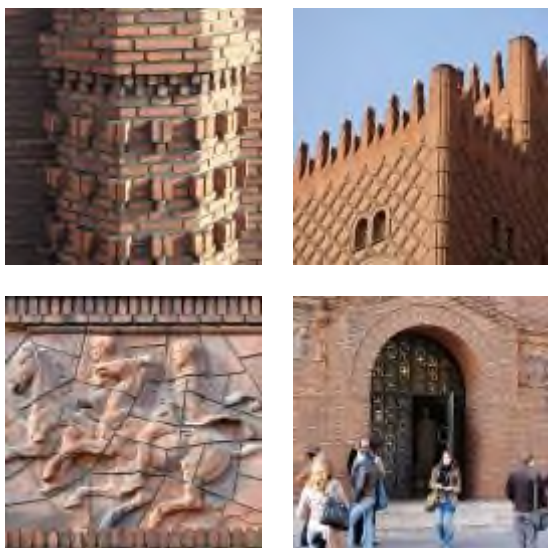
HORAIRES D'OUVERTURE EN PERIODE DE COURS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 8h à 12h

OUVERTURE PENDANT LES CONGÉS UNIVERSITAIRES

Congés universitaires	du dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre	du dimanche 24 décembre au dimanche 7 janvier	du dimanche 18 février au dimanche 25 février	du dimanche 7 avril au dimanche 21 avril	
Fermeture faculté					du samedi 27 juillet au dimanche 18 août
Site Histoire de l'art et archéologie	OUVERT	FERMÉ Du dimanche 24 décembre au dimanche 7 janvier	OUVERT	FERMÉ du dimanche 7 au dimanche 14 avril	FERMÉ Du samedi 20 juillet au dimanche 18 août Horaire restreinte 7h30 - 19h du 1er au 19 juillet puis du 19 août au 1er septembre

L'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet



Grâce à la généreuse donation (3 millions de francs) de la Marquise Arcona-Visconti, à l'initiative de trois universitaires (Émile Mâle, Gustave Fougères et René Schneider), au soutien du recteur Paul Appel et à l'aide de l'État et de la Ville de Paris, l'Institut d'art et d'archéologie (1921-1932) a pu s'édifier à l'emplacement de l'ancien institut de chimie appliqué de la Faculté des sciences. Lauréat du concours à deux degrés organisé en 1920-1921, Paul Bigot (1870-1942) a su parfaitement s'adapter à un programme longtemps mouvant mais qui exigeait la plus grande économie possible pour un édifice ayant un caractère monumental. À l'encontre du rationalisme régnant, il résout le problème en dissociant la structure en béton armé et l'enveloppe en briques rouges. Le traitement de cette dernière, d'un grand raffinement, résulte d'une synthèse originale dont les sources sont multiples (gothique italien, roman, etc.) et qui offre au regard des promeneurs, à la base des grandes arcades, une frise formée de moulages de bas-relief qui signalent la fonction de l'édifice. À l'intérieur, le vestibule d'entrée, l'amphithéâtre et la grande salle de lecture de la bibliothèque, dans le vide central, ont conservé leurs volumes, mais, dans les étages, les galeries qui abritaient les collections de plâtre et le plan de Rome de Paul Bigot ont été sensiblement transformées.

(À lire : Simon Texier [dir.], *L'Institut d'art et d'archéologie*, Paris 1932, Paris, Picard, 2005)

La Galerie Colbert, rue Vivienne

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA), inauguré en février 2005 par ses ministres de tutelle (ministères de la Culture et de l'Éducation nationale), accueille les principaux centres de recherche en histoire de l'art parisiens dans le cadre prestigieux de la Galerie Colbert. L'histoire de ce bâtiment remonte à 1634, date à laquelle, Guillaume Bautre de Serrant, introducteur des ambassadeurs, commande à Louis Le Vau la construction de sa demeure, dans le quartier neuf établi sur l'ancienne enceinte de Charles V. L'hôtel présente alors l'aspect traditionnel d'un corps de logis entre cour et jardin. Vendu à Colbert en 1665, il est transformé en écuries par Gilles-Marie Oppenordt pour le Régent en 1719, puis accueille sous la Révolution la caisse de la dette publique. Le renouveau de cet îlot intervient en 1827 avec la conversion des bâtiments en galerie marchande, par Jacques Billaud qui conserve la façade sur la rue des Petits-Champs et aménage un passage grâce à une charpente métallique. Après une longue période d'abandon, la galerie est reconstruite à l'identique par Adrien Blanchet, pour les besoins de la Bibliothèque nationale qui investit les lieux en 1985. Elle est réaménagée en 2004 par Dominique Pinon et Pascale Kaparis pour l'INHA. Le projet de ces derniers a permis de conserver le décor pompéien de la galerie et de mettre en valeur les parties anciennes de l'hôtel primitif, visibles dans le hall d'entrée.

